

Coopération algéro-biélorusse

DONNER CORPS AUX ACCORDS

Page 3

LE JEUNE
INDÉPENDANT
N° 8594 - SAMEDI 19 SEPTEMBRE 2026
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

À quatre ans de l'échéance des ODD

Bendjama sonne l'alarme sur les retards

Page 2

BANDES DE QUARTIER

LA CONTRE-OFFENSIVE DE L'ETAT



Le gouvernement a adopté, jeudi, le projet de stratégie nationale de prévention et de lutte contre les bandes de quartier pour la période 2026-2029. L'exécutif entend ainsi inscrire la lutte contre les bandes de quartier dans une approche intégrée, combinant prévention, dissuasion, réinsertion et sensibilisation. L'objectif affiché est de renforcer la protection de la société, de préserver l'ordre public et d'assurer la tranquillité des citoyens.

Page 16

EQUIPE NATIONALE DE FOOTBALL

Hemdani dévoile sa premiere liste

Page 8

DOCUMENTS ÉLECTRONIQUES

Le dernier verrou de l'administration numérique

Page 4

SANTÉ

La recherche au plus près du terrain

Page 6

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 – ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 30 DA, FRANCE 1 EURO

COOPÉRATION PARLEMENTAIRE

Une délégation du Conseil de la nation en visite en Russie

UNE DÉLÉGATION du Groupe d'amitié parlementaire algéro-russe du Conseil de la nation a entamé une visite en Fédération de Russie, qui se poursuivra jusqu'au 21 septembre. Effectuée à l'invitation de la partie russe, cette mission tend essentiellement à approfondir le dialogue entre les deux institutions législatives. Sur instruction du président du Conseil de la nation, Azouz Nasri, la délégation a entamé cette visite à l'invitation de Mikhaïl Mikhaïlovitch Bortchev, sénateur russe et membre du Conseil de la Fédération de l'Assemblée fédérale de Russie, représentant l'oblast de Toula et président du Groupe de coopération avec le Conseil de la nation, a indiqué la chambre haute du Parlement dans un communiqué. Prévue du 17 au 21 septembre, cette visite s'inscrit dans le cadre du renforcement de la coopération parlementaire entre le Conseil de la nation et le Conseil de la Fédération de l'Assemblée fédérale de Russie, à travers ce que la même source qualifie de «diplomatie parlementaire fructueuse». Celle-ci devrait contribuer à un «rapprochement qualitatif» entre les deux institutions législatives, dans le prolongement de l'amitié historique qui lie Alger et Moscou. Le Conseil de la nation a, à ce titre, argué que cette démarche s'insère dans l'esprit du «partenariat stratégique» auquel tiennent les dirigeants des deux pays et entend répondre aux aspirations des deux peuples. Au cours de leur déplacement, les membres de la délégation doivent tenir des discussions avec leurs homologues de l'Assemblée fédérale de Russie autour des moyens de «promouvoir le dialogue et la concertation» et d'intensifier les échanges entre les deux Parlements. Les deux parties doivent, en l'occurrence, procéder à un échange de points de vue sur différentes questions d'intérêt commun. Au-delà du volet strictement parlementaire, le programme prévoit des activités à caractère économique et culturel. La délégation algérienne doit ainsi prendre connaissance de réalisations économiques et visiter des sites culturels dans les villes de Moscou et de Toula. Des rencontres bilatérales avec des responsables de secteurs jugés stratégiques sont, en outre, prévues, a-t-on noté.

Le déplacement comprend, en outre, un volet consacré à la communauté estudiantine algérienne établie en Russie. Les membres de la délégation doivent rencontrer des représentants des étudiants algériens qui poursuivent leur cursus dans les universités russes.

La délégation du Conseil de la nation est conduite par Mohamed Boukrou, président du Groupe d'amitié parlementaire algéro-russe. Elle comprend Bilal Khafallah, du Front El Moustakbal, vice-président du groupe, ainsi que les membres Samia El Oulmi (FLN), Abdenacer Hamoud, sénateur désigné, et Ahmed Djaroub, du RND.

Cette composition traduit la volonté de maintenir un cadre d'échanges parlementaires régulier entre les deux pays, alors que les relations algéro-russes reposent sur un partenariat profondément enraciné dans des domaines hautement stratégiques.

K. A.

À QUATRE ANS DE L'ÉCHÉANCE DES ODD

Amar Bendjama sonne l'alarme sur les retards

Dans un exposé consacré aux conclusions du Forum politique de haut niveau 2026 sur le développement durable (FPHN), Amar Bendjama, en sa qualité de président du Conseil économique et social des Nations unies (ECOSOC) pour la session 2027, a indiqué que le défi fondamental des Nations unies n'est plus de concevoir des réponses théoriques mais d'accélérer leur mise en œuvre sur le terrain afin de générer des impacts mesurables.

Devant le Conseil des droits de l'homme de l'ONU à Genève et s'appuyant sur les données d'évaluation des Objectifs de développement durable (ODD), il a dressé un bilan critique selon lequel seulement 36 % des objectifs documentés progressent à un rythme satisfaisant ou modéré. A l'inverse, près de la moitié des ODD, a-t-il expliqué, affichent des avancées très modestes, tandis qu'environ un objectif sur sept accuse un recul net par rapport au niveau de référence établi en 2015.

Adoptés par l'ensemble des Eats membres de l'ONU, les 17 ODD constituent un plan d'action mondial visant à éradiquer la pauvreté, à protéger la planète et à garantir la paix et la prospérité à l'horizon 2030.

Eu égard à ce constat, le président de l'ECOSOC a mis l'accent sur l'importance d'interventions ciblées sur les facteurs d'inégalité. Il a notamment préconisé la consolidation des systèmes de protection sociale, la promotion continue de l'égalité des sexes et l'élargissement de l'accès aux services publics de base, en accordant la priorité aux populations vulnérables.

Dans la perspective du Sommet sur les ODD de 2027, qualifié d'étape décisionnelle majeure



Amar Bendjama.

avant l'échéance de 2030, Amar Bendjama a plaidé pour un approfondissement de la coopération opérationnelle entre l'ECOSOC et le Conseil des droits de l'homme.

«En tant que président de l'ECOSOC, je m'engage à faire progresser notre objectif commun : veiller à ce que personne ne soit laissé pour compte et que le développement, les droits de l'homme, la justice et la paix progressent ensemble pour le bien de tous», a-t-il déclaré.

Sur le plan méthodologique, il a, à ce titre, défendu une «approche intégrée associant non seulement l'ensemble des structures gouvernementales, mais également la société civile dans sa totalité».

L'exploitation rigoureuse des données statistiques a été présentée comme un levier central pour identifier avec précision les communautés marginalisées et élaborer des politiques adaptées à leurs besoins spécifiques.

Selon Amar Bendjama, le Forum politique de haut niveau, qui constitue la plate-forme centrale des Nations unies pour le suivi et l'examen de l'Agenda 2030, à l'échelle mondiale, et qui s'est tenu du 7 au 15 juillet dernier sous le thème «Des actions transformatrices, équitables et innovantes pour le Programme 2030», a accordé «une priorité soutenue» aux besoins des pays africains, des pays les moins avancés (PMA), des pays en développement sans littoral, des pays à revenu intermédiaire, ainsi qu'à ceux des petits Etats insulaires en développement.

L'orateur a rappelé, à ce titre, que les délégations ayant pris part au forum ont souligné que «la pauvreté, le fardeau de la dette, la vulnérabilité climatique, les marges de manœuvre budgétaires limitées et les chocs externes continuent de compromettre le développement».

Les interventions des délégations participantes, a-t-il déclaré, ont mis en lumière une série d'obstacles persistants qui entravent les trajectoires de croissance, notamment l'extrême pauvreté, la réduction des marges de manœuvre budgétaires, le poids de la dette et l'exposition aux chocs extérieurs.

Plus encore, Amar Bendjama a souligné que les répercussions du dérèglement climatique et la dégradation continue des écosystèmes constituent une menace directe pour les avancées socio-économiques déjà obtenues, affectant de manière disproportionnée les populations précaires.

Il convient de noter que le Forum de la session 2026, à New York, s'est clôturé par l'adoption, par consensus, d'une Déclaration ministérielle comprenant 64 paragraphes. Celle-ci est structurée en deux grandes parties : un état des lieux alarmant sur les retards accumulés et l'impact des crises mondiales, ainsi qu'un plan d'action ciblé pour chacun des Objectifs de développement durable examinés cette année-là.

Khalil Aouir

MANŒUVRES MAROCAINES A NEW YORK

Appel urgent du Polisario à l'ONU et à l'UA

LA RÉPUBLIQUE arabe sahraouie démocratique a fermement condamné les manœuvres hostiles menées par le Makhzen et ses alliés américain et sioniste à travers des concertations qui se sont déroulées à New York, quelques semaines avant un débat sur la question sahraouie au Conseil de sécurité. Dans un communiqué rendu public avant-hier, le ministère sahraoui des Affaires étrangères a critiqué la récente réunion tenue à New York entre les Etats-Unis, Israël et le Maroc, durant laquelle le territoire sahraoui a été évoqué, qualifiant ces concertations tripartites de manœuvres visant à consolider une occupation illégale en violation manifeste du droit international.

Selon la RASD, cette rencontre tripartite bafoue directement les résolutions de l'Organisation des Nations unies ainsi que les arrêts des juridictions régionales et internationales. Face à cette politique marocaine d'annexion par la force et de modification unilatérale des frontières internationalement reconnues et ses actions en s'appuyant sur des puissances étrangères, la RASD rappelle son attachement strict à la souveraineté nationale et met en garde contre la persistance des violations graves des droits humains perpétrées par la puissance occupante contre les populations civiles sahraouies.

Réaffirmant le droit souverain, inaliénable et imprescriptible du peuple sahraoui à défendre son territoire et à exercer son droit légitime à l'autodétermination et à l'indépendance, le gouvernement sahraoui et le Front Polisario lancent un appel urgent à l'ONU et à l'Union Africaine (UA) en leur qualité de parrains et garants de l'accord de cessez-le-feu de 1991.

Ces deux organisations internationales sont sommées d'assumer pleinement leurs responsabilités juridiques et morales, a estimé le communiqué sahraoui. Le communiqué exige l'adoption immédiate de mesures pour contrer cette approche expansionniste et agressive qui menace directement la légalité internationale et la stabilité de toute la région.

S'exprimant sur la portée stratégique de cette alliance tripartite, le ministère des Affaires étrangères a qualifié cette «diplomatie d'accords illégitimes» de phénomène transitoire, qui ne peut altérer la réalité historique ou modifier les normes fondamentales du droit international.

Le gouvernement sahraoui a averti, dans son communiqué, que ces coalitions hostiles, loin de favoriser une solution juste du conflit ou d'apporter le développement, alimentent dangereusement les tensions, attisent la guerre et risquent de plonger l'ensemble de la région dans l'incertitude.

Par ailleurs, et réagissant à l'organisation par Rabat d'une mascarade électorale dans les territoires occupés, le gouvernement sahraoui a affirmé que cela constitue une nouvelle provocation contre le peuple sahraoui et une nouvelle violation du statut international du Sahara occidental, dont le Royaume du Maroc n'a pas la souveraineté.

Dans un communiqué, le ministère a fermement condamné cette conduite, considérant que les taux de participation exagérés annoncés dans les territoires sahraouis occupés reflètent des tentatives de la puissance occupante d'imposer un fait accompli colonial, de violer le droit international et d'impliquer les citoyens sahraouis dans des processus politiques qui n'expriment nullement leur volonté.

Le gouvernement sahraoui a souligné que de telles pratiques ne sauraient entamer la fermeté du peuple sahraoui ni son attachement à son droit inaliénable à l'autodétermination et à l'indépendance, ni à la restauration de sa souveraineté sur l'ensemble de son territoire national, appelant les Nations unies et la communauté internationale à assumer leurs responsabilités envers le Sahara occidental, territoire non autonome, sujet d'un processus de décolonisation inachevé, en raison de son occupation militaire par le Maroc.

Hachemi B.

COOPÉRATION ALGÉRO-BIÉLORUSSE

DONNER CORPS AUX ACCORDS

La coopération entre Alger et Minsk prend une nouvelle dimension, avec une volonté affichée de donner une traduction concrète aux accords conclus entre les deux pays. Reçue jeudi par le président Abdelmadjid Tebboune, la présidente du Conseil de la République de Biélorussie, Natalia Kochanova, a fait état de la disponibilité de son pays à élargir le partenariat à plusieurs secteurs, notamment l'agriculture, l'industrie, l'enseignement, la santé et les produits pharmaceutiques.

La présidente du Conseil de la République de Biélorussie, Natalia Kochanova, a souligné, jeudi à Alger, la disponibilité de son pays à «développer la coopération avec l'Algérie dans tous les domaines», dans le cadre de la mise en œuvre des accords conclus entre les deux pays. A l'issue de son audience avec le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, la responsable biélorusse a indiqué que les discussions avaient notamment porté sur les accords conclus lors de la visite officielle du président Alexandre Loukachenko en Algérie, en décembre 2025. Cette visite avait marqué une nouvelle étape dans les relations entre Alger et Minsk, avec la signature d'une Déclaration conjointe portant sur le développement de la coopération dans les domaines économique, commercial, scientifique et technique.

Mme Kochanova a précisé que son entretien avec le chef de l'Etat avait notamment permis d'examiner «les modalités de mise en œuvre de ces accords». Une orientation qui place désormais la concrétisation des engagements au cœur de la relation bilatérale. La responsable biélorusse a fait savoir que les échanges avec le président Tebboune avaient également porté sur «les perspectives de développement de la coopération dans les domaines de l'agriculture, de l'industrie, de l'enseignement, de la santé et des produits pharmaceutiques». Ces secteurs figurent parmi les axes appelés à être développés dans le cadre du partenariat entre les deux pays, avec l'ambition d'élargir progressivement le contenu des relations économiques et commerciales.



Tebboune avec Natalia Kochanova.

DONNER PLUS DE CONTENU AUX ÉCHANGES

La dimension économique a également été au centre des discussions menées parallèlement par la délégation biélorusse avec les responsables algériens.

Le Premier ministre, Sifi Ghrieb, s'est ainsi entretenu, jeudi au palais du Gouvernement, avec l'envoyée spéciale du président biélorusse, en présence de plusieurs membres des deux gouvernements. A cette occasion, les deux parties se sont félicitées de la «dynamique croissante» que connaissent les relations algéro-biélorusses, en application des orientations données par Abdelmadjid Tebboune et Alexandre Loukachenko lors de la visite de ce dernier en Algérie. Les discussions ont notamment débouché sur un engagement à «redoubler d'efforts» afin de concrétiser les projets communs convenus dans différents secteurs. Les deux parties ont relevé que leur mise en œuvre avait déjà progressé de manière notable, tout en appelant à poursuivre cette dynamique.

Alger et Minsk ont, dans ce cadre, souligné «l'importance d'explorer de nouvelles perspectives pour diversifier les domaines de coopération, renforcer les investissements et accroître le volume des échanges commerciaux, au service des intérêts des deux peuples amis». Cette orientation donne une dimension plus opérationnelle au rapprochement engagé depuis la visite du président Loukachenko. Elle place la diversification des échanges et l'identification de nouveaux créneaux d'investissement parmi les prochaines priorités du partenariat.

La composition des rencontres témoigne d'ailleurs de l'importance accordée à ce volet. Côté algérien, les ministres de l'Industrie, Farid Kourtel, de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Sid Ali Khaldi, ainsi que du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, Kamel Rezig ont pris part aux discussions avec la délégation biélorusse.

Cette dernière comprenait notamment le vice-Premier ministre, Viktor Karankevitch et le ministre de l'Industrie, Andrei Kuznetsov, confirmant la place accordée aux dossiers économiques et industriels dans cette nouvelle séquence des relations bilatérales.

LE PARLEMENTAIRE EN APPUI

Le volet parlementaire a constitué un autre axe important de la visite de Natalia Kochanova. La présidente du Conseil de la République de Biélorussie avait rencontré, plus tôt dans la journée, le président du Conseil de la nation, Azouz Nasri. Les deux responsables ont examiné les moyens de renforcer la coopération entre les deux institutions législatives, notamment à travers la création de groupes d'amitié parlementaires et l'intensification des échanges de visites.

Dans ce cadre, Azouz Nasri doit effectuer une visite en Biélorussie, à l'occasion de laquelle un mémorandum d'entente devrait être signé entre la Chambre haute du Parlement algérien et son homologue biélorusse.

Au terme de sa visite de deux jours à Alger, Natalia Kochanova a ainsi mis l'accent sur la volonté de Minsk de poursuivre et d'élargir le rapprochement engagé avec Alger.

La responsable biélorusse a, par ailleurs, livré une appréciation personnelle sur l'Algérie, qu'elle a qualifiée de «pays formidable, riche d'une histoire et de traditions séculaires», soulignant les similitudes qu'elle perçoit avec la Biélorussie.

Après l'impulsion politique donnée aux relations par la visite d'Alexandre Loukachenko en décembre dernier, Alger et Minsk semblent ainsi vouloir inscrire leur rapprochement dans une phase davantage tournée vers la concrétisation.

Les prochains échanges devront notamment permettre de préciser les projets appelés à donner un contenu économique plus important à cette coopération, avec une attention particulière portée à la mise en œuvre des accords existants, au développement de nouveaux projets et à l'élargissement des échanges.

Sihem Bounabi

ÉLECTIONS LOCALES

Les partis à l'épreuve des listes et des parrainages

EN PRÉVISION du scrutin du 28 novembre prochain, la préparation des élections locales s'accélère dans les états-majors politiques. Alors que l'opération de révision exceptionnelle des listes électorales s'est achevée, les formations politiques concentrent dorénavant leurs efforts sur la constitution des listes de candidature, la vérification des critères d'éligibilité et, pour celles qui n'en sont pas dispensées, la collecte des signatures nécessaires.

Le calendrier électoral entre, en effet, dans une phase plus concrète, avec en ligne de mire le dépôt des listes auprès de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), dont le dernier délai est fixé au 14 octobre, selon le calendrier retenu pour cette échéance. Les élections concernent le renouvellement des APC et des APW, dans le cadre du découpage administratif en vigueur, ayant porté à 69 le nombre de wilayas. La réglementation électorale fixe des conditions précises pour permettre aux partis de présenter leurs listes sans recourir à la collecte de signatures.

L'article 178 de la loi organique relative au régime électoral prévoit deux voies de parrainage pour les formations politiques : avoir obtenu plus de 4 % des suffrages exprimés lors des dernières élections locales dans la circonscription concernée, ou disposer d'au moins dix élus au niveau des Assemblées populaires locales de la wilaya concernée.

Du moment qu'un parti ne remplit pas l'une de ces conditions, il peut présenter une liste sous réserve de satisfaire aux exigences de signatures prévues par la loi. La loi organique n° 26-05 du 4 avril 2026 a, sur ce point, ramené le nombre de signatures requises à 35 électeurs par siège à pourvoir, contre 50 dans le texte initial de 2021. Cette exigence s'apprécie dans chaque circonscription électorale concernée.

Le même mécanisme s'applique, naturellement, aux formations participant pour la première fois aux élections locales, de même qu'aux listes indépendantes.

La collecte des parrainages constitue, de fait, l'une des principales échéances des formations qui ne bénéficient pas des seuils de représentativité formelle. Sur le terrain, militants et responsables locaux doivent, par conséquent, accélérer, de façon phénoménale, leurs démarches, en vue de réunir les signatures requises dans chacune des communes ou wilayas. Outre les parrainages, la composition des listes constitue un autre point de vigilance pour les partis. Dans le cas d'espèce, la législation impose que les listes comprennent au moins un tiers de femmes, en particulier dans les communes de plus de 20 000 habitants, réserve la moitié des candidatures aux personnes âgées de moins de 40 ans et attribue au moins un tiers des candidatures à des personnes ayant un niveau d'enseignement universitaire.

Si l'ANIE découvre, lors de l'examen minutieux des dossiers, que trois personnes ou plus d'une même famille figurent sur la même liste, cela entraîne le rejet automatique de plein droit. Dans les sièges des partis, les réunions se multiplient pour arrêter les noms et examiner les rapports remontés des structures locales. Même le FLN, qui ne devrait pas collecter de signatures, bien entendu, a réuni son bureau politique pour examiner les rapports de ses commissions locales, dans le cadre de la préparation du prochain rendez-vous électoral. La constitution des listes suppose une vérification minutieuse des conditions prévues par le régime électoral, sous peine de voir une candidature ou une liste rejetée par l'instance électorale.

Dans le même temps, l'ANIE poursuit ses consultations avec les formations politiques en prévision du dépôt des candidatures.

Ces rencontres permettent aux partis de préciser les modalités pratiques de participation au scrutin, de récupérer les formulaires nécessaires et de préparer les dossiers qui seront soumis aux coordinateurs de wilaya de l'Autorité.

La disposition relative au rejet ou à l'exclusion donne une importance capitale à la phase de dépôt et de contrôle des dossiers, alors que les formations politiques cherchent à éviter toute mauvaise surprise dans les derniers jours du processus. Certaines d'entre elles ont, à la lumière de précédentes législatives, demandé que les éventuelles décisions de rejet soient suffisamment et judiciairement motivées et notifiées dans des délais permettant l'exercice effectif des recours.

A l'approche du 14 octobre, la course contre la montre se joue donc sur plusieurs fronts.

Ce n'est plus une simple date sur un calendrier, c'est la guillotine administrative qui plane sur les ambitions locales. Les partis avancent sur un fil de fer, redoutant le coup de tampon fatal des bureaux locaux de l'ANIE.

Khalil Aouir

INVESTISSEMENTS

Cotonou ouvre ses portes aux opérateurs algériens

UNE DÉLÉGATION algérienne multisectorielle a participé, du 16 au 18 septembre à Cotonou, au Bénin, aux travaux de la plateforme gouvernementale d'investissement de haut niveau «Benin Deal Room 2026», consacrée à la promotion des opportunités d'investissement et au renforcement des échanges économiques entre les deux pays.
Cette participation s'inscrit dans le cadre de la dynamisation de la coopération bilatérale entre l'Algérie et le Bénin, conformément aux orientations des hautes autorités visant à diversifier l'économie nationale et à renforcer la présence des opérateurs algériens sur les marchés africains.
La délégation algérienne était notamment composée de représentants des ministères de l'Industrie pharmaceutique et de l'Énergie et des Énergies renouvelables, ainsi que de dirigeants d'entreprises publiques, dont le PDG du groupe Saidal et celui de la Société algérienne des industries électriques et gazières (SAIEG), filiale du groupe Sonelgaz.
Le niveau de cette participation traduit la volonté de l'Algérie de renforcer sa présence économique en Afrique de l'Ouest et de donner un contenu concret au partenariat Sud-Sud, à travers l'identification et la concrétisation de projets structurants et mutuellement bénéfiques.
La journée inaugurale, tenue mercredi, a réuni plusieurs responsables gouvernementaux et officiels béninois, parmi lesquels, le ministre de l'Agriculture, de la Pêche et de l'Élevage, le directeur général de l'Agence de promotion de l'investissement et des exportations (APIEx), des cadres du ministère des Affaires étrangères ainsi que des représentants des secteurs public et privé.
La délégation algérienne a mis à profit cette première journée pour multiplier les rencontres d'affaires B2B et les échanges institutionnels avec les différents acteurs présents.
Jeudi, en présence de l'ambassadeur d'Algérie au Bénin, une réunion a également été tenue avec une délégation du ministère béninois de la Santé, conduite par le secrétaire général du département. Cette rencontre a permis aux opérateurs et responsables algériens de présenter les capacités productives de l'industrie pharmaceutique nationale ainsi que son potentiel à l'exportation.
Les discussions ont également porté sur les possibilités de partenariat et de co-investissement dans différents domaines de l'industrie pharmaceutique, avec l'objectif de répondre aux besoins du marché béninois et d'examiner les perspectives offertes par le marché régional ouest-africain.
Dans le même cadre, d'autres réunions étaient au programme avec des responsables du ministère béninois de l'Énergie, des Mines et de l'Eau, ainsi qu'avec les dirigeants de la société chargée de la gestion de la Zone industrielle intégrée de Glo-Djigbé (GDIZ) et du Port autonome de Cotonou. Ces rencontres ont notamment permis d'examiner les possibilités de synergies industrielles, les conditions d'installation et les projets d'investissement prioritaires, afin d'identifier des pistes concrètes de coopération entre les opérateurs algériens et béninois.

R. B.

DOCUMENTS ÉLECTRONIQUES

Le dernier verrou de l'administration numérique

L'écosystème numérique s'installe à la faveur de la modernisation continue du service public, mais aussi en garantissant l'interconnexion entre les différentes administrations. Après avoir intégré plusieurs services de différents départements ministériels au niveau du portail national des services numériques gouvernementaux, place désormais à la reconnaissance et à l'adoption des documents électroniques.



La modernisation du service public en bonne voie.

Les responsables des systèmes d'information des différents secteurs et départements ministériels ont été formés par le Haut-Commissariat à la numérisation. Cette formation vise à déployer et à exploiter le mécanisme de vérification des documents électroniques délivrés via le portail national des services numériques gouvernementaux, a indiqué, dans un communiqué, cette institution qui pilote la stratégie nationale de la numérisation.
Conçu et développé par les services du Haut-Commissariat à la numérisation, ce dispositif permettra aux organismes administratifs relevant des secteurs ministériels de procéder à la vérification et à l'exploitation de ces documents, a précisé la même source, soulignant l'importance de cette démarche. Elle permettra en effet d'adopter les documents électroniques sans exiger des citoyens qu'ils les retirent à nouveau auprès de l'administration qui les a délivrés, contribuant ainsi à simplifier les procédures administratives et à réduire les déplacements des citoyens.
Cette initiative s'inscrit dans le cadre de la poursuite des efforts du Haut-Commissariat à la numérisation visant à mettre en place un écosystème numérique intégré, à renforcer le recours aux documents électroniques dans les transactions administratives et, à terme, à parvenir à une numérisation complète des services publics.
Selon le Haut-Commissariat à la numérisation, cette formation, qui a réuni au niveau de son siège les responsables des systèmes d'information, s'est tenue en application des instructions du président de la République, données lors de la réunion du Conseil des ministres tenue le 12 juillet 2026, portant sur l'élargissement des domaines d'utilisation du portail national des services numériques gouvernementaux «Dzair Digital Services», ainsi que sur le renforcement de l'interopérabilité entre les différents secteurs, conformément aux instructions du Premier ministre.
La question a été examinée avant-hier lors de la réunion du gouvernement, qui a notamment été consacrée à la stratégie nationale de transformation numérique (2025-2030).
Le gouvernement a entendu, à cet effet, une communication sur l'élargissement du domaine d'exploitation du Portail national des services numériques et l'adoption, par toutes les administrations, des documents qui en sont issus.
D'aucuns estiment que l'adoption officielle de ces documents constitue une avancée dans la modernisation de l'administration et réduira considérablement les déplacements des citoyens.
Plusieurs services relevant des différents départements ministériels sont intégrés au portail national des services numériques gouvernementaux. Le dernier en date est «WADHIFATI» (Mon emploi), relevant du ministère des Sports, élargissant ainsi l'offre des services publics numériques.

Lilia Ait Akli

FORUM MONDIAL SUR L'ÉTHIQUE DE L'IA

L'Algérie explore de nouveaux partenariats

L'ALGÉRIE entend multiplier davantage la coopération dans les technologies numériques et la gouvernance de l'IA à travers sa participation à la quatrième édition du Forum mondial de l'UNESCO sur l'éthique de l'intelligence artificielle (GFEAI 2026), organisée à Riyad du 14 au 17 septembre 2026, dans ce contexte le ministre de la Poste et des Télécommunications, Sid Ali Zerrouki, a tenu plusieurs rencontres bilatérales avec des responsables africains et des acteurs du secteur technologique saoudien. Le ministre a notamment échangé avec le ministre sénégalais des Communications et des Affaires numériques, Samba Diouf, ainsi qu'avec le ministre ghanéen des Communications, des Technologies numériques et de l'Innovation, Samuel Nartey George. Les discussions ont porté sur les perspectives de coopération dans la gouvernance de l'intelligence artificielle, le développement des infrastructures numériques, l'échange d'expertises et le renforcement des compétences dans les technologies émergentes.
Les deux rencontres ont également permis d'aborder la nécessité pour les États de rapprocher leurs positions et de coordonner leurs démarches face aux grandes entreprises technologiques mondiales, afin de renforcer leur capacité de négociation collective afin de favoriser un accès équitable aux technologies, aux infrastructures et aux données, plutôt que de mener des négociations séparées susceptibles de réduire leur poids dans ces discussions.
Selon un communiqué du ministère. Sur le volet consacré aux partenariats avec les entreprises technologiques, Zerrouki a par ailleurs rencontré Saad Ben Saleh Al-Aboudi, directeur général de la société saoudienne de technologies de l'information «SITE». Après une présentation de l'entreprise, les échanges ont porté sur les possibilités de coopération dans les solutions informatiques, la cybersécurité et les services numériques.
Il convient de noter que cette édition de GFEAI 2026, a réuni 60 ministres et chefs de délégation ainsi que des représentants d'organisations internationales, 200 intervenants venus du monde entier et plus de 10 000 visiteurs, le forum a été marqué par plus de 100 sessions, ateliers et activités parallèles, ainsi que par l'annonce de plusieurs initiatives et la conclusion de plusieurs accords, selon l'agence de presse Saoudienne.
Lors de cet événement, les échanges ont notamment porté sur la traduction des principes éthiques de l'intelligence artificielle en politiques et pratiques concrètes au sein des institutions et des systèmes technologiques, en sus du renforcement d'une gouvernance responsable de l'IA, la gestion des risques et le développement des capacités, en tenant compte des priorités et des différents niveaux de préparation des pays.

Rim Boukhari

HYDROGÈNE VERT

Entreprises algériennes et allemandes réunies lundi à Alger

La coopération algéro-allemande se cherche de nouveaux prolongements dans l'énergie propre. Une rencontre d'affaires consacrée à l'hydrogène vert et aux technologies de stockage de l'énergie qui réunira, lundi prochain à Alger, des entreprises algériennes et allemandes, avec l'ambition d'identifier de nouveaux projets et de rapprocher les acteurs des deux marchés autour des besoins technologiques liés à la transition énergétique.

Organisée par la Chambre algéro-allemande de commerce et d'industrie (AHK Algérie), cette rencontre s'inscrit dans le cadre d'un voyage d'affaires prévu du 21 au 25 septembre en Algérie et en Tunisie, au titre de l'initiative allemande d'exportation dans le domaine de l'énergie. Des délégations d'entreprises, des institutions sectorielles, des représentants de ministères et des organisations professionnelles des deux pays sont attendus à Alger.

L'objectif est de favoriser les échanges entre les entreprises algériennes et allemandes et d'identifier des opportunités de partenariat dans des secteurs appelés à accompagner le développement de la nouvelle économie de l'énergie, notamment l'hydrogène vert, les énergies renouvelables et le stockage de l'énergie. La délégation allemande présentera à cette occasion une offre de technologies et de services couvrant plusieurs maillons de la chaîne de valeur, de l'électrolyse au traitement et au dessalement de l'eau, en passant par le stockage et la compression, les pompes et équipements industriels, la reconversion de canalisations existantes, l'ingénierie, la certification et les études de faisabilité. Les travaux accorderont une place particulière au projet de corridor SoutH2, appelé à relier l'Afrique du Nord au marché européen de l'hydrogène. Le projet prévoit l'acheminement d'hydrogène produit à partir de sources renouvelables depuis l'Algérie, via la Tunisie, l'Italie et l'Autriche, jusqu'au sud de l'Allemagne. En janvier 2025, l'Algérie, l'Allemagne, l'Italie, l'Autriche et la Tunisie avaient signé à Rome une déclaration politique d'intention pour accélérer le développement de ce corridor.



Identifier des opportunités de partenariat.

La rencontre d'Alger intervient ainsi alors que le projet occupe une place croissante dans le partenariat énergétique entre Alger et Berlin. Dans leur déclaration conjointe sur l'agenda stratégique du partenariat bilatéral, adoptée en 2026, les deux pays ont souligné l'importance stratégique du corridor SoutH2, classé comme projet Global Gateway et présenté comme une «route européenne de l'énergie». Ils ont également réaffirmé leur volonté de renforcer leur coopération dans l'énergie, la transition énergétique, les infrastructures et les technologies. En outre, les échanges porteront sur les perspectives de développement du secteur algérien de l'énergie et des énergies renouvelables. Des présentations de l'Agence allemande de coopération internationale pour le développement durable (GIZ), des entreprises participantes et une table ronde consacrée aux perspectives de coopération bilatérale sont également prévues. Des rencontres B2B permettront, en parallèle, de rapprocher les entreprises et d'identifier des projets ainsi que des partenaires potentiels. Cette dynamique accompagne la stratégie algérienne de développement de l'hydrogène et le programme national des énergies renouvelables. Elle ouvre également un espace pour les entreprises allemandes spécialisées dans les équipements, les infrastructures, l'ingénierie, le stockage et les solutions Power-to-X, dans un marché appelé à mobiliser progressivement de nouveaux investissements et de nouvelles compétences.

UNE RELATION ÉCONOMIQUE EN ÉLARGISSEMENT

Cette séquence s'inscrit dans un mouvement plus large de rapprochement économique entre l'Algérie et l'Allemagne. Les deux pays disposent depuis 2015 d'un partenariat énergétique destiné notamment à favoriser le dialogue sur les énergies renouvelables, l'efficacité énergétique et, désormais, l'hydrogène. L'Allemagne est par ailleurs le sixième fournisseur de l'Algérie, tandis que les échanges bilatéraux restent largement structurés autour des équipements industriels, des véhicules, des produits chimiques et pharmaceutiques du côté allemand, et des hydrocarbures et produits pétrochimiques du côté algérien.

La volonté d'élargir cette relation aux technologies de la transition énergétique s'est également manifestée lors du Forum économique algéro-allemand organisé à Berlin le 17 juillet dernier, en marge de la visite officielle du président Abdelmadjid Tebboune en Allemagne. Selon l'AHK Algérie, cette rencontre a réuni plus de 350 participants et donné lieu à la signature de 32 accords, conventions et mémorandums d'entente dans plusieurs secteurs, dont l'énergie, la santé, l'industrie et les technologies.

Les deux pays ont également annoncé leur volonté de relancer la Commission économique mixte algéro-allemande et de mettre en place un Conseil d'affaires bilatéral, afin de renforcer les échanges entre leurs milieux économiques. La coopération énergétique doit ainsi s'inscrire dans une relation plus large couvrant notamment les infrastructures, les technologies, les transports, la santé, l'industrie, l'agriculture et les minerais essentiels.

Dans ce contexte, la rencontre prévue à Alger prend une dimension qui dépasse le seul cadre des échanges entre entreprises. Elle intervient au moment où l'hydrogène vert se trouve au croisement des ambitions algériennes de diversification énergétique et des besoins européens en nouvelles sources d'énergie. Pour les entreprises des deux pays, l'enjeu est désormais de transformer les orientations arrêtées au niveau politique en projets industriels, en solutions technologiques et en partenariats concrets le long du corridor SoutH2.

Aymen D.

ÉNERGIES RENOUVELABLES

L'Algérie renforce sa place sur le marché africain

L'ALGÉRIE devrait enregistrer un taux de croissance annuel de 42,51 % du marché des énergies renouvelables au cours des cinq prochaines années, marquant ainsi la croissance la plus rapide du continent.

C'est une nouvelle dynamique qui s'annonce pour le secteur des énergies renouvelables au cours des prochaines années. Des performances mises en avant par le cabinet de recherche et de conseil «Mordor Intelligence», selon lequel l'Algérie s'achemine vers le renforcement de sa place sur le marché des énergies renouvelables en Afrique, ceci, à la faveur des importants projets qu'elle a lancés ces dernières années afin de développer l'électricité propre et l'hydrogène vert, avec l'objectif d'enregistrer le rythme de croissance le plus rapide dans ce domaine sur la période 2026-2031.

Dans un récent rapport consacré au marché des énergies renouvelables en Afrique, il est indiqué que l'Algérie devrait enregistrer un taux de croissance annuel composé de 42,51 % du marché des énergies renouvelables au cours des cinq prochaines années.

Cette croissance rapide s'explique essentiellement par l'appel d'offres lancé par l'Algérie en vue de la réalisation de projets d'énergie solaire d'une capacité totale de 1 gigawatt, d'autant que le pays s'oriente également vers l'investissement dans des projets d'hydrogène vert.

Dans ce cadre, deux centrales d'énergie solaire, d'une capacité totale de 400 mégawatts, sont entrées en service au cours de l'année, tandis qu'une capacité de production supplémentaire de plus de 1 400 mégawatts est prévue en 2026, à la faveur d'autres projets qui seront réceptionnés successivement.

Ces projets entrent dans le cadre de la concrétisation de la première phase du projet de 3 200 mégawatts-crête d'énergie solaire photovoltaïque, qui prévoit la réalisation de 22 centrales et qui s'inscrit lui-même dans le cadre de l'ambitieux programme national visant la production de 15 000 mégawatts à l'horizon 2035.

Sur le plan continental, la capacité installée d'énergies renouvelables en Afrique devrait, selon le rapport, passer de 86,95 gigawatts en 2026 à 179,66 gigawatts à l'horizon 2031, soit un taux de croissance annuel composé de 15,62 %.

L'hydroélectricité représentait, pour sa part, la plus grande part du marché africain des énergies renouvelables en 2025, avec 62,25 %.

L'énergie solaire photovoltaïque devrait également enregistrer le rythme de croissance le plus rapide sur la période 2026-2031, avec un taux de croissance annuel composé de 27,84 %.

Cette évolution s'explique, selon le même rapport, par la baisse du coût des panneaux solaires et l'accélération de la réalisation des projets, ainsi que par le besoin croissant de diversifier les sources de production d'électricité.

Hamid B.

SANTÉ

La recherche au plus près du terrain

Installée jeudi à Alger, la commission sectorielle permanente de la recherche scientifique et du développement technologique entend rapprocher la recherche des réalités du terrain. Priorités sanitaires, coopération entre chercheurs et professionnels de santé, exploitation des données du dossier médical électronique et création d'unités de recherche hospitalo-universitaires figurent parmi les axes mis en avant par le ministre de la Santé, Mohamed Seddik Aït Messaoudène.

Le ministre de la Santé, Mohamed Seddik Aït Messaoudène, a souligné que « le développement de la recherche scientifique dans le domaine de la santé constitue l'un des axes fondamentaux pour l'essor du système de santé national », lors de l'installation de la commission. Il a également appelé à « passer vers une recherche scientifique davantage liée aux priorités sanitaires nationales », capable d'anticiper les défis et d'y répondre à travers une planification scientifique rigoureuse et une coordination continue entre les différents acteurs.

La nouvelle commission devrait contribuer à cette orientation en participant à l'identification des priorités nationales dans le domaine de la santé et en proposant des axes de recherche répondant aux besoins du secteur. Elle aura également pour mission d'élaborer des études et des propositions fondées sur les données scientifiques, afin d'orienter les travaux vers les domaines ayant un impact direct sur la santé des citoyens et la qualité de leur prise en charge.

L'objectif est ainsi de rapprocher davantage les travaux scientifiques des problématiques rencontrées quotidiennement dans les établissements de santé. La définition des priorités devra tenir compte des besoins du terrain, mais également des défis sanitaires susceptibles de se poser dans les prochaines années.

La commission devra aussi renforcer les liens entre les établissements et structures de santé et les institutions de recherche. Le ministère entend ainsi favoriser les échanges entre chercheurs et professionnels de santé, valoriser les compétences nationales et soutenir les projets scientifiques et innovants.

L'enjeu consiste surtout à rapprocher les résultats de la recherche de la pratique médicale. Le département de la Santé entend ainsi favoriser leur transformation en « solutions et applications » susceptibles d'être concrètement mises en œuvre sur le terrain. Cette articulation doit permettre de mieux faire correspondre les recherches engagées aux réalités des établissements de soins et de favoriser le développement de projets associant les compétences scientifiques aux professionnels confrontés aux besoins des patients.

LE NUMÉRIQUE AU SERVICE DE LA RECHERCHE

La numérisation constitue un autre axe important de cette démarche. M. Aït Messaoudène a appelé à développer des mécanismes numériques permettant d'organiser et de faciliter les différentes étapes du travail scientifique, mais également d'assurer un suivi plus efficace des projets et de leurs résultats.

Le ministre a notamment souligné l'importance de l'exploitation des données issues du dossier médical électronique. Il a, dans ce cadre, préconisé la création d'unités de recherche scientifique au niveau des services hospitalo-universitaires, afin de rapprocher davantage les travaux des besoins de la pratique médicale.

Il a également appelé à « relier ces unités au dossier médical électronique » et à exploiter les données qu'il fournit pour soutenir les travaux scientifiques. Cette articulation doit permettre aux chercheurs de disposer d'informations issues de l'activité de soins et de mieux orienter leurs travaux en fonction des besoins identifiés sur le terrain.

L'utilisation de ces données pourrait ainsi contribuer à l'identification des problématiques sanitaires, à l'orientation des études et à l'évaluation de leurs résultats, dans le respect des dispositifs encadrant l'utilisation des informations médicales.


Une vue de la cérémonie d'installation.

Le développement de ces unités devra parallèlement s'appuyer sur des ressources humaines qualifiées. Le ministre a ainsi appelé à « former des auxiliaires dans le domaine de la recherche scientifique », afin d'assurer l'accompagnement des projets et de renforcer les capacités du secteur. Ces personnels seront notamment appelés à contribuer au fonctionnement des unités et au suivi des travaux, facilitant le lien entre les équipes scientifiques et les professionnels de la santé. La formation constitue ainsi un volet complémentaire à la mise en place des structures et des outils numériques. En clôture de la cérémonie, à laquelle ont pris part des cadres de l'administration centrale et les membres de la commission, le ministre a salué « l'engagement des membres de la commission et leur disponibilité à mettre leurs expériences et leurs compétences au service du secteur ». Il a assuré que l'administration centrale apportera « tout le soutien et l'accompagnement » nécessaires à cette instance pour lui permettre d'accomplir ses missions dans les meilleures conditions.

Sihem Bounabi

SEMAINE DE LA SANTÉ SCOLAIRE

L'environnement sur les bancs de l'école

LA PROTECTION de l'environnement s'invite dans les salles de classe à l'occasion de la Semaine de la santé scolaire, organisée du 21 au 24 septembre à travers les établissements éducatifs pour cette rentrée 2026/2027. La relation entre l'arbre, la forêt et la santé sera au cœur des premiers cours, avec un programme destiné à faire comprendre aux élèves les conséquences de la dégradation des écosystèmes sur la santé publique.

Le ministère de l'Education nationale a choisi cette année, en plus des questions liées à l'alimentation, au sport ou aux comportements individuels, d'accorder une place particulière à l'environnement, faisant de la relation entre la protection des espaces forestiers et la santé humaine l'un des principaux axes de cette semaine, placée sous le slogan « La santé scolaire… pour un avenir sain et sûr ».

Pour les élèves du primaire, le cours inaugural portera sur « la relation entre l'arbre et la santé humaine ». Une thématique qui permettra d'aborder, dès le plus jeune âge, le rôle de la végétation dans le cadre de vie et l'importance de préserver les espaces naturels.

Dans les cycles moyen et secondaire, la réflexion sera approfondie à travers deux thèmes : « L'impact de la dégradation de la forêt sur la santé publique » et « La protection de l'environnement forestier comme nécessité sanitaire ». Le choix de ces thèmes établit un lien direct entre la préservation des écosystèmes et la qualité de vie des populations. A travers les activités programmées, les élèves seront amenés à comprendre que la dégradation du milieu naturel ne constitue pas uniquement une question environnementale, mais peut aussi avoir des répercussions sur la santé.

Cette approche donne ainsi à la semaine une dimension éducative plus large, associant les notions de protection de la nature, de responsabilité collective et de prévention. Elle aspire à faire de l'élève non seulement un bénéficiaire des actions de santé scolaire, mais aussi un acteur appelé à adopter des comportements respectueux de son environnement.

Cette orientation sera complétée par différents ateliers consacrés aux habitudes de vie. Le programme prévoit notamment des activités sur l'alimentation saine et équilibrée, les risques liés à l'obésité, l'importance de l'activité physique et les dangers des boissons énergisantes. La santé mentale constituera un autre volet important de la programmation. Les élèves seront sensibilisés à des problématiques telles que le harcèlement, l'usage raisonné des réseaux sociaux et les risques liés aux drogues et aux substances psychotropes.

La diversité de ces thèmes montre la volonté d'aborder la santé de l'élève dans son ensemble, en tenant compte à la fois de son environnement, de ses habitudes quotidiennes et de son équilibre psychologique.

La Semaine de la santé scolaire est organisée avec la participation des ministères de la Santé, de l'Industrie pharmaceutique et de la Jeunesse, ainsi que de l'Office national de lutte contre la drogue et la toxicomanie.

LES STRUCTURES DE JEUNESSE PRENNENT LE RELAIS

Par ailleurs, le secteur de la jeunesse accompagnera l'initiative du 21 au 24 septembre avec un programme parallèle déployé dans les établissements de jeunesse, et ce à travers les différentes wilayas du pays.

Des activités éducatives, sportives, récréatives et de sensibilisation seront proposées aux enfants, adolescents et jeunes. Elles seront organisées avec les cellules d'écoute et de prévention de la santé des jeunes, les clubs de santé des jeunes et différents partenaires locaux. Outre la promotion des comportements sains, le programme portera sur les dangers des drogues et des psychotropes, l'alimentation équilibrée et la pratique sportive. L'utilisation responsable d'internet, des écrans et des jeux électroniques sera également abordée.

Des espaces d'écoute, de dialogue et d'orientation seront, par ailleurs, proposés aux jeunes, tandis que les structures participantes présenteront leurs services et leurs programmes.

Il convient de noter que la mobilisation a dépassé le cadre scolaire. En partenariat avec le ministère de l'Education nationale, le ministère des Affaires religieuses et des Wakfs a consacré le prêche de la prière du vendredi à la santé scolaire, avec pour objectif de sensibiliser les parents à leur rôle dans l'accompagnement de leurs enfants vers un mode de vie sain et sûr.

Cette implication de plusieurs secteurs et des familles donne à l'initiative une portée qui dépasse la seule salle de classe. L'environnement, les habitudes de vie, la santé mentale et la prévention des conduites à risque sont ainsi réunis autour d'un même objectif, celui de donner aux enfants et aux adolescents les connaissances nécessaires pour préserver leur santé et leur cadre de vie.

En plaçant la forêt et sa protection parmi les premiers thèmes abordés durant cette semaine, le programme rappelle surtout que la santé des générations futures dépend aussi de la qualité de l'environnement dans lequel elles vivent.

Sihem B.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ONU

Washington accorde des visas à la délégation iranienne

Le Département d'État a confirmé le 17 septembre l'octroi de visas au président Massoud Pezechkian et au ministre Abbas Araghchi pour la semaine de haut niveau à New York, malgré le conflit en cours depuis plus de six mois.

Les États-Unis ont autorisé la « délégation principale » iranienne, ainsi que du personnel essentiel, à se rendre à New York pour l'Assemblée générale des Nations unies. La décision, annoncée le 17 septembre, intervient alors que Washington et Téhéran sont en guerre depuis le 28 février.
Des restrictions strictes malgré l'obligation d'État hôte Le Département d'État a justifié cette autorisation par ses obligations d'État hôte du siège de l'ONU. « Conformément à nos obligations en tant que pays hôte, la délégation principale du régime iranien pourra participer à la semaine de haut niveau de l'Assemblée générale des Nations unies », a déclaré un porte-parole. La délégation sera toutefois plus réduite que l'année précédente et soumise à des restrictions de mouvement ainsi qu'à une interdiction d'acheter des biens de luxe et d'autres produits, conformément à la politique américaine. Ces limitations, déjà appliquées l'an dernier, empêchent notamment les déplacements hors d'un périmètre restreint (siège de l'ONU, mission iranienne, résidence de l'ambassadeur et aéroport JFK) et l'accès à des enseignes comme Costco ou Sam's Club, ce qui ne devrait pas porter un grave préjudice à la délégation Perse. Aucun élément n'atteste néanmoins de la volonté du président ou du ministre d'aller faire de quelconques courses à New York. La décision contraste avec le refus, la veille, des visas au président de l'Autorité palestinienne Mahmoud Abbas et à sa délégation, pour la deuxième année consécutive. Le président iranien doit s'exprimer devant l'Assemblée générale, selon certaines sources le mercredi 23 septembre.



Des contacts intermittents se poursuivent entre Washington et Téhéran pour tenter de mettre fin au conflit, qui a notamment perturbé le détroit d'Ormuz et contribué à la hausse des prix du pétrole, sans signe de résolution imminente. **R. I.**

ARMEMENT

Les Etats-unis ouvre la voie à la vente de 48 F-35 à l'Arabie saoudite

WASHINGTON a approuvé le principe d'une vente de 48 F-35 à l'Arabie saoudite, pour un montant pouvant atteindre 24,3 milliards de dollars. Riyad accéderait ainsi à l'un des chasseurs les plus avancés au monde, jusqu'ici détenu au Moyen-Orient uniquement par Israël. Les États-Unis ont franchi une étape majeure dans le renforcement militaire de l'Arabie saoudite. Le 17 septembre, le département d'État américain a approuvé la vente potentielle à Riyad de 48 chasseurs furtifs F-35A, construits par Lockheed Martin, pour un montant estimé à 24,3 milliards de dollars. L'opération doit encore passer par la procédure d'examen du Congrès américain avant de pouvoir être finalisée. Le contrat envisagé ne porte pas uniquement sur les appareils. Il comprend également 49 moteurs F135 de Pratt & Whitney, ainsi que des équipements de communication et de navigation, des pièces détachées, de la formation et un soutien logistique. Selon Washington, cette acquisition doit renforcer la défense du territoire saoudien et améliorer l'interopérabilité de ses forces avec celles des États-Unis. Même technologie qu'Israël Pour Riyad, l'arrivée du F-35 constituerait un saut technologique majeur. L'armée de l'air saoudienne repose actuellement notamment sur des F-15 américains, des Tornado et des Eurofighter Typhoon européens.
Le royaume réclame depuis plusieurs années l'accès au chasseur américain de cinquième génération et avait directement renouvelé sa demande auprès de Donald Trump au début de 2025. Le dossier est également particulièrement sensible pour Israël. L'État hébreu est aujourd'hui le seul pays du Moyen-Orient à disposer du F-35. La politique américaine impose par ailleurs à Washington de préserver l'« avantage militaire qualitatif » d'Israël dans la région.
Le département d'État affirme néanmoins que la vente envisagée ne modifierait pas l'équilibre militaire régional. L'annonce intervient dans un contexte de fortes tensions régionales et alors que l'Arabie saoudite cherche à moderniser ses capacités face aux menaces iraniennes et aux attaques des Houthis du Yémen. Elle prolonge surtout le rapprochement militaire entre Washington et Riyad : en 2025, les États-Unis avaient annoncé avec le royaume un vaste ensemble d'accords de défense évalué à près de 142 milliards de dollars.

R. I.

FACE AUX ATTAQUES HOUTHIES

Le Pakistan se dit prêt à activer le pacte de défense de La Mecque

LE PAKISTAN estime désormais que le moment est venu de mettre en œuvre le pacte de défense conclu avec l'Arabie saoudite et la Turquie. L'accord prévoit qu'une attaque contre l'un des trois signataires soit considérée comme une attaque contre tous, alors que les Houthis multiplient leurs opérations contre Riyad. Le Pakistan durcit le ton face à l'escalade entre l'Arabie saoudite et les Houthis. Le ministre pakistanais de la Défense, Khawaja Asif, a estimé que le moment était venu de mettre en œuvre le pacte de défense de La Mecque, conclu le 7 août entre Islamabad, Riyad et Ankara. Ces propos marquent une évolution après plusieurs jours de prudence pakistanaise. L'accord repose sur un principe de défense collective : une attaque armée contre l'un des trois États doit être considérée comme une attaque contre les trois. Signé en pleine guerre régionale, il réunit l'Arabie saoudite, la Turquie, membre de l'OTAN, et le Pakistan, puissance nucléaire. Les trois pays ont créé depuis un secrétariat permanent en Arabie saoudite et engagé des travaux pour renforcer la coordination entre leurs forces armées. Test grandeur nature pour le nouvel accord Le dispositif est aujourd'hui confronté à son premier véritable test. Les Houthis, soutenus par l'Iran, ont multiplié ces dernières semaines les attaques contre le territoire et les infrastructures saoudiennes, tandis que leur progression sur la côte yéménite de la mer Rouge accroît la pression autour du détroit stratégique de Bab el-Mandeb. Riyad a également demandé une assistance militaire à Washington. Les États-Unis ont refusé, à ce stade, de mener directement des frappes, tout en proposant un soutien en matière de renseignement et de ciblage. La position pakistanaise est particulièrement délicate. Islamabad entretient depuis longtemps une coopération militaire étroite avec Riyad et dispose déjà de milliers de soldats ainsi que d'un escadron d'avions de combat en Arabie saoudite. Mais le Pakistan cherche parallèlement à préserver ses relations avec l'Iran et joue depuis plusieurs mois un rôle d'intermédiaire entre Téhéran, Washington et les monarchies du Golfe. Une semaine auparavant, Islamabad assurait encore qu'aucune réponse militaire n'était en discussion, tout en affirmant qu'il agirait « lorsque le moment viendrait ». La déclaration de Khawaja Asif suggère donc une nouvelle étape, sans que la forme de la possible assistance pakistanaise n'ait été précisée pour l'instant. **R. I.**

UN AN APRÈS LE CESSEZ-LE-FEU

La guerre continue de hanter le quotidien à Gaza

PRÈS d'un an après le cessez-le-feu, les frappes et les déplacements se poursuivent dans la bande de Gaza. Plus de 1 350 Palestiniens ont été tués depuis la trêve, selon le ministère de la Santé de Gaza cité par l'ONU. La reconstruction reste largement bloquée alors que 76 % des logements ont été endommagés ou détruits. Près d'un an après l'entrée en vigueur du cessez-le-feu du 10 octobre 2025 entre Israël et le Hamas, les habitants de Gaza restent confrontés aux frappes, aux déplacements et à une reconstruction presque inexistante. Selon le ministère de la Santé de Gaza, cité par l'ONU, plus de 1 350 Palestiniens ont été tués depuis l'annonce de la trêve. Début septembre, l'OCHA signalait encore des frappes israéliennes sur des zones habitées, faisant de nouvelles victimes et provoquant des déplacements. Middle East Eye rapporte notamment le cas d'Om Siraj al-Muzeini, une veuve palestinienne contrainte de quitter sa tente le 8 septembre après un ordre d'évacuation visant un secteur de l'ouest de Gaza-ville. Un bâtiment y a été frappé peu après. Ces évacuations répétées entretiennent un sentiment d'insécurité permanent chez une population qui a déjà été déplacée à plusieurs reprises depuis octobre 2023. 76 % des logements détruits ou endommagés La crise du logement rend tout nouveau déplacement particulièrement difficile. Une évaluation conjointe de la Banque mondiale et de l'ONU estime que 76 % des logements de Gaza ont été endommagés ou détruits. Faute de reconstruction, des familles vivent encore sous tente ou retournent dans des immeubles fragilisés. Le 16 septembre, l'effondrement d'un bâtiment endommagé par la guerre à Gaza-ville a tué 21 personnes, dont huit enfants. La situation humanitaire demeure également précaire. L'OCHA estime que 91 % des ménages évalués souffrent d'une insécurité hydrique modérée à élevée. Les restrictions sur l'entrée de matériaux, de pièces détachées et d'autres équipements compliquent la remise en état des infrastructures. Israël affirme notamment limiter certains matériaux pour empêcher leur utilisation par des groupes armés. La trêve a mis fin aux combats à grande échelle, mais elle n'a donc pas ouvert la reconstruction attendue. Pour de nombreux Gazaouis, la menace des frappes, des ordres d'évacuation et de nouveaux déplacements continue de rythmer le quotidien. **R. I.**

BRAHIM HEMDANI :

“L’objectif est d’aller à la CAN avec une équipe ambitieuse”

Le nouveau sélectionneur national, Brahim Hemdani, a affiché jeudi à Alger, ses ambitions, insistant sur la nécessité de bâtir progressivement une équipe dotée d’une identité de jeu claire, avec en ligne de mire la qualification pour le CAN-2027 comme premier objectif.



«L’identité de jeu est importante. On va proposer un projet de jeu qui ira dans ce sens et qui devra correspondre à l’identité de l’équipe d’Algérie : jouer vers l’avant et prendre des initiatives. Mais cela ne pourra arriver que si on construit une base solide”, a-t-il déclaré lors d’une conférence de presse tenue à la salle “Mohamed Sellah”, au stade Nelson-Mandela de Baraki.

L’ancien défenseur central des Verts (48 ans), a été chargé par la Fédération algérienne de football (FAF), de diriger les Verts en remplacement du technicien suisso-bosnien Vladimir Petkovic, dont le contrat a été résilié à l’issue de la Coupe du monde 2026.

Pour ses débuts à la tête de la sélection nationale, Hemdani sera sur le banc des Verts à l’occasion des deux premiers matchs des qualifications de la CAN-2027 : le 25 septembre face à la Zambie au stade Hocine Aït-Ahmed de Tizi-Ouzou (20h00) et devant le Burundi, le 29 septembre au stade de Bujumbura (1h00). 26 joueurs ont été convoqués pour ces deux rendez-vous officiels, en plus du match amical prévu face au Niger, le 6 octobre à Tizi-Ouzou (20h30). “L’objectif, c’est d’aller à la CAN avec une équipe ambitieuse, mais avant cela, on doit faire en sorte de nous qualifier pour pouvoir avoir cette ambition. Chaque chose en son temps. Il y a deux matches qui arrivent, on doit d’abord bien gérer ces deux premières rencontres”, a-t-il souligné.

D’autre part, Hemdani a redistribué les cartes en écartant plusieurs joueurs, tout en rappelant d’autres, à l’image du défenseur Ahmed Touba et du milieu de terrain Adem Zorgane. “Tous les joueurs sont susceptibles d’être sélectionnés. Seuls les résultats et les performances seront des facteurs déterminants pour établir une liste”, a-t-il affirmé.

Le départ en retraite du désormais ancien capitaine Riyad Mahrez et Aïssa Mandi a également été abordé. Hemdani assure disposer de plusieurs solutions pour préparer la relève, notamment sur le flanc droit.

“On a le luxe d’avoir autant de bons joueurs sur le côté droit. Ils ont la possibilité de montrer leur potentiel. Ce n’est pas facile de voir un joueur comme Mahrez partir, mais c’est à eux de nous montrer ce dont ils sont capables. On a plusieurs possibilités”, a-t-il assuré.

”JE SUIS LE COACH PRINCIPAL, C’EST MOI QUI FAIS LES CHOIX”

Interrogé sur son fonctionnement avec les membres dea son staff, notamment son adjoint Anthar Yahia et le manager général Moussa Saïb, Hemdani qui s’exprimait pour la première fois devant les médias, a voulu lever toute ambiguïté concernant les responsabilités de chacun.

“J’ai tenu beaucoup de réunions avec Anthar ainsi qu’avec le manager général, Moussa Saïb. Il n’y a pas d’ambiguïté là-dessus : je suis le coach principal, c’est moi qui fais les choix. Il n’y a aucune ambiguïté”, a-t-il assuré.

Le sélectionneur s’est par ailleurs félicité de pouvoir compter sur un staff disposant d’une expérience importante du football international et africain. “Les membres du staff ont un grand vécu international. Je pense qu’on ne peut pas avoir des gens plus qualifiés, qui connaissent aussi bien le football africain et international. J’ai la chance d’avoir un adjoint, Antar Yahia, qui connaît bien cet environnement. On travaillera pour être à la hauteur”.

Parmi les joueurs retenus pour le prochain rassemblement, figure l’ailier Mohamed Bachir Belloumi (Hull City/ Angleterre). Hemdani n’a pas tari d’éloges sur l’ancien joueur du MC Oran, auteur d’un excellent début de saison avec son équipe en Premier League. “Il fait de belles prestations. Il est prématuré de dire qu’il va commencer face à la Zambie. Il a des qualités, au même titre que les autres. Il faudra qu’il m’incite à le faire démarrer le match”

Enfin, le sélectionneur national a également évoqué l’intégration des jeunes éléments et la nécessité de trouver le bon dosage avec les joueurs expérimentés.

“La porte de la sélection est ouverte à ceux qui veulent s’imposer. Il faudra trouver le juste équilibre entre les jeunes et les anciens”, a-t-il conclu. **R. S.**

Hemdani dévoile sa première liste avec 26 joueurs

LE SÉLECTIONNEUR national, Brahim Hemdani, a dévoilé jeudi sa première liste de joueurs convoqués en prévision du stage de l’équipe nationale «A», prévu du 21 septembre au 6 octobre, avec au programme deux matches officiels contre la Zambie et le Burundi, comptant pour les qualifications de la Coupe d’Afrique des nations CAN-2027, ainsi qu’une rencontre amicale face au Niger.

Pour ce premier regroupement sous la conduite de l’ancien international algérien, 26 joueurs ont été retenus, dont trois gardiens de but, neuf défenseurs, six milieux de terrain et huit attaquants.

La sélection algérienne entamera sa campagne des qualifications de la CAN-2027 face à la Zambie, le 25 septembre à Tizi-Ouzou (20h00), pour le compte de la première journée du groupe I, avant de se déplacer à Bujumbura pour affronter le Burundi, le 29 septembre (14h00).

Les «Verts» boucleront ce regroupement par un match amical contre le Niger, le 6 octobre à Tizi-Ouzou.

Cette première liste de Hemdani intervient quelques jours après sa désignation à la tête de la sélection nationale. Le Bureau fédéral de la Fédération algérienne de football (FAF) avait chargé, le 5 septembre dernier, l’ancien international de conduire l’équipe nationale A en prévision des prochaines échéances.

LA LISTE DES 26 JOUEURS CONVOQUÉS :

Gardiens de but : Melvin Mastil (FC Lausanne Sport/ SUI), Abdelatif Ramdane (MC Alger), Kilian Belazzoug (Stade de Rennes/ FRA).

Défenseurs : Achraf Abada (USM Alger), Rayan Aït-Nouri (Manchester City), Zineddine Belaïd (Al-Taawoun/KSA), Ramy Bensebaïni (Borussia Dortmund), Samir Chergui (Paris FC/FR), Jaouen Hadjam (Brighton/ENG), Sohaib Naïr (EA Guingamp/FRA), Saâdi Radouani (USM Alger), Ahmed Touba (Panathinaikos/GRE).

Milieux de terrain : Himad Abdelli (O Marseille), Adil Aouchiche (FC Schalke 04/GER), Nabil Bentaleb (Lille/ FRA), Farès Chaïbi (Frankfurt/GER), Ibrahim Maza (Bayer Leverkusen / GER), Adem Zorgane (Union Saint-Gelloise/ BEL).

Attaquants : Mohamed Amine Amoura (OGC Nice/FRA), Monsef Bakrar (Al-Ahly- EGY), Bachir Belloumi (Hull City/ ENG), Adil Boulbina (Al-Draih/KSA), Amine Chiakha (Rosenborg/ NOR), Amine Gouiri (O Marseille/ FRA), Anis Hadj Moussa (Feyenoord/ NED), Ilan Kebbal (Paris FC/ FRA).

LE DISCOURS CONTRADICTOIRE DE MOTSEPE AVEC LES PAYS-HÔTES DE LA CAN 2027

« Pas de plan B, mais une urgence majeure »

À neuf mois de la CAN 2027, Patrice Motsepe veut éteindre les inquiétudes autour de la préparation du tournoi en Afrique de l'Est. Mais en assurant qu'il n'existe absolument aucun scénario alternatif tout en qualifiant lui-même la situation d'« urgence majeure », le président de la CAF a livré un discours pour le moins paradoxal.



En visite cette semaine dans les trois pays qui doivent coorganiser la compétition (Tanzanie, Kenya et Ouganda) Motsepe a voulu afficher une confiance totale dans le projet « Pamoja ». Face aux informations faisant état de retards, notamment concernant certaines infrastructures, le dirigeant sud-africain a catégoriquement exclu l'hypothèse d'une relocalisation.

« Nous allons travailler très dur en Tanzanie. Je transmettrai le même message au Kenya puis en Ouganda. Nous allons travailler ensemble et, dans les domaines où nous sommes en retard, nous allons corriger cela », a poursuivi Motsepe.

Une déclaration destinée à rassurer les trois organisateurs, alors que les interrogations autour de leur niveau de préparation persistent. Motsepe lui-même voit la gronde monter dans son comité exécutif.

Motsepe reconnaît également que certains secteurs accusent toujours du retard. « Ce qui constitue aussi une urgence, ce sont les domaines spécifiques qui m'ont été signalés et pour lesquels on me dit : "Président, nous sommes en retard. Il y a encore des améliorations à apporter ici." »

Voilà toute l'ambiguïté du discours actuel de la CAF : le retard est suffisamment sérieux pour parler d'urgence, mais pas suffisamment pour envisager publiquement une solution de secours.

Le président de la CAF estime néanmoins que les difficultés rencontrées sont parfois exagérées dans les médias.

« Beaucoup d'entre vous voient ces articles négatifs et je pense que certains relèvent de la désinformation », a-t-il regretté, estimant que les insuffisances étaient parfois « amplifiées », au point de créer selon lui « une perception erronée ».

Motsepe assure pourtant vouloir maintenir la pression médiatique sur son institution : « Critiquez-nous et faites-nous prendre conscience de nos échecs et de nos insuffisances. C'est très important. Nous en avons besoin. »

Même interrogé sur l'éventualité qu'un des trois pays prenne un retard impossible à combler, Motsepe n'a pas bougé : « Il n'y aura pas de plan B. »

La CAF continuera donc ses inspections dans les prochains mois. Son président doit revenir en Tanzanie, au Kenya et en Ouganda en janvier 2027 pour une évaluation finale.

La CAN doit débuter le 19 juin 2027, avec une finale programmée le 17 juillet. À neuf mois du coup d'envoi, la ligne officielle est donc singulière : la CAF reconnaît l'urgence, mais refuse même d'envisager publiquement l'échec.

BUNDESLIGA

Leverkusen veut blinder Maza !

IBRAHIM MAZA pourrait bientôt voir son statut évoluer au Bayer Leverkusen. Le club allemand souhaite sécuriser davantage l'international algérien, courtisé lors du dernier mercato, tout en récompensant sa progression.

Ibrahim Maza pourrait bientôt être récompensé de sa progression au Bayer Leverkusen. Selon les informations de SPORT BILD, le club allemand souhaite revoir les conditions du contrat de l'international algérien, actuellement engagé jusqu'en juin 2030. Une première discussion entre les différentes parties aurait déjà eu lieu la semaine dernière.

L'objectif du Bayer serait double : prolonger davantage son engagement tout en lui accordant une nette revalorisation salariale. Maza percevrait actuellement moins de trois millions d'euros par saison, ce qui le placerait dans le dernier tiers de la grille salariale de l'effectif. Leverkusen souhaite désormais adapter ses émoluments à son nouveau statut au sein de l'équipe.

À 20 ans, le milieu offensif a rapidement pris de l'importance depuis son arrivée en provenance du Hertha Berlin à l'été 2025. Cette saison, il a participé aux trois premières journées de Bundesliga, inscrivant déjà un but et délivrant une passe décisive. Sa capacité à évoluer entre les lignes en fait désormais l'un des joueurs régulièrement utilisés.

Cette volonté de prolongation intervient également après plusieurs sollicitations durant le mercato estival. L'Atlético Madrid faisait notamment partie des clubs intéressés par son profil. Le Bayer Leverkusen entend donc sécuriser davantage l'avenir de Maza et éviter de voir les prétendants revenir à la charge lors des prochaines fenêtres de transferts.

EUROPA LEAGUE

Abdelli passeur décésif

DANS une soirée européenne particulièrement compliquée pour Marseille, le milieu de terrain algérien a tout de même réussi à laisser son empreinte sur la rencontre face au Besiktas. Une action qui vient récompenser son activité dans l'entrejeu, malgré le lourd revers concédé par les Phocéens à Istanbul.

L'Olympique de Marseille n'a pas réussi à lancer sa campagne de Ligue Europa de la manière espérée. En déplacement sur la pelouse du Besiktas, le club phocéen s'est lourdement incliné (4-1), après avoir pourtant affiché un visage encourageant durant une bonne partie de la première période. Dans ce contexte difficile, Haimad Abdelli a néanmoins réussi à se mettre en évidence.

Titularisé dans l'entrejeu marseillais, l'international algérien a participé aux bonnes séquences de son équipe avant la pause. L'ancien joueur d'Angers s'est notamment distingué par sa disponibilité et sa capacité à se projeter, avant de contribuer directement à la réalisation marseillaise.



Alors que l'OM cherchait à revenir dans la partie, Abdelli a délivré une passe décisive permettant à son coéquipier Keyliane Abdallah de trouver le chemin des filets. Une contribution importante pour le milieu algérien, qui poursuit ainsi son intégration dans le dispositif marseillais et confirme ses qualités techniques dans un rendez-vous européen.

Cette passe décisive constitue également un signal intéressant pour Abdelli, qui entend progressivement prendre davantage de poids dans sa nouvelle aventure. Face à une formation du Besiktas portée par son public, le joueur algérien, de retour dans les plans de la sélection, a su profiter des espaces et apporter sa qualité de passe dans les derniers mètres.

Malheureusement pour lui et ses coéquipiers, l'OM n'a pas réussi à maintenir le rythme après la pause. Les Turcs ont accéléré et inscrit trois nouveaux buts, transformant une rencontre encore ouverte à la mi-temps en véritable cauchemar pour les Marseillais.

Malgré cette lourde défaite, Abdelli peut donc retenir sa contribution offensive. À trois jours du Classique face au Paris Saint-Germain, le milieu algérien aura désormais l'occasion de poursuivre sur cette dynamique et de tenter d'apporter davantage à une équipe marseillaise en quête de réaction.

AGRESSION À L'ARME BLANCHE À BÉJAÏA

Les trois assaillants condamnés à cinq ans de prison

UNE INTERVENTION rapide des forces de police au cœur du centre-ville de Béjaïa a permis de mettre fin, en début de semaine, à une agression à l'arme blanche. Interpellés puis présentés devant la justice, les trois mis en cause ont été condamnés à cinq ans de prison ferme et à une amende de 200 000 DA chacun.

Les faits se sont déroulés à 17h30, au jardin Bouaidjel, un espace fréquenté du centre-ville de Béjaïa. Selon la cellule de communication de la sûreté de wilaya, une patrouille motorisée de la 2e sûreté urbaine, en tournée de surveillance, est intervenue au moment où trois individus, âgés de 19 à 25 ans et originaires de wilayas voisines, agressaient violemment une personne.

Surpris par l'intervention des policiers, deux des mis en cause ont été immédiatement maîtrisés et interpellés sur place. Le troisième a tenté de prendre la fuite. Les investigations menées par les services de sécurité ont rapidement permis de l'identifier et de localiser sa cachette, avant de procéder à son arrestation.

Lors des fouilles corporelles, les policiers ont découvert un couteau doté d'une lame de 26 cm, que l'un des agresseurs avait tenté de dissimuler, ainsi que des comprimés psychotropes. D'autres comprimés de même nature ont également été retrouvés en possession du troisième mis en cause lors de son arrestation, précise la même source.

La victime, évacuée en urgence vers un établissement de santé, s'est vu délivrer un certificat médical faisant état d'une incapacité totale de travail de six jours.

Présentés devant la justice sous les chefs d'inculpation de « tentative de vol avec violence sous la menace d'une arme blanche » et de « coups et blessures volontaires », les trois mis en cause ont été condamnés par le tribunal à cinq ans de prison ferme et à une amende de 200 000 DA chacun. Le verdict a été assorti d'un mandat de dépôt à l'audience.

N. Bensalem

COUP DE FILET À BÉJAÏA

Deux frères récidivistes condamnés pour cambriolage

LES ÉLÉMENTS de la 8e Sûreté urbaine de Béjaïa ont interpellé, la semaine dernière, deux frères âgés de 22 et 29 ans, soupçonnés d'être impliqués dans plusieurs cambriolages commis dans la région. Les deux mis en cause ont été arrêtés en flagrant délit alors qu'ils venaient de cambrioler un domicile à Sidi-Ali Lebhar.

Selon la cellule de communication de la sûreté de wilaya, les policiers ont été alertés via le numéro vert 1548 par une victime qui signalait un cambriolage en cours dans une habitation située dans le quartier de Sidi-Ali Lebhar. Les éléments de la 8e Sûreté urbaine se sont immédiatement rendus sur les lieux et ont procédé à la sécurisation du périmètre.

Les deux suspects ont été interpellés à proximité d'un cours d'eau alors qu'ils s'apprêtaient à dissimuler ou à se débarrasser des objets dérobés.

La fouille effectuée lors de leur arrestation a permis de récupérer l'ensemble du butin, notamment un sac à main pour femme, un sac à dos contenant divers objets de valeur, dont une ceinture en métal jaune et une autre en métal blanc, ainsi que des armes blanches de sixième catégorie et les outils utilisés pour commettre l'effraction.

L'enquête menée par les policiers a également permis d'établir l'implication présumée des deux frères dans deux autres affaires similaires commises dans la région. Trois dossiers pénaux distincts ont ainsi été constitués à leur encontre avant leur présentation devant les juridictions compétentes.

Pour les faits liés au cambriolage de Sidi-Ali Lebhar, les deux frères ont été condamnés à cinq ans de prison ferme, assortis d'une amende de 500 000 DA et au versement de 200 000 DA de dommages et intérêts à la victime. Un mandat de dépôt a également été prononcé à l'audience.

S'agissant des deux autres affaires révélées par l'enquête, le jugement a été renvoyé à une date ultérieure.

N. Bensalem

BOUIRA

Les agriculteurs sinistrés reprennent progressivement leurs activités

Les opérations d'indemnisation des agriculteurs ayant subi des pertes lors des derniers incendies se poursuivent à Bouira, avec la distribution d'aides destinées à leur permettre de reprendre progressivement leurs activités agricoles, notamment dans les filières avicole et apicole ainsi que dans l'élevage. Plusieurs dizaines de ruches d'abeilles ont notamment été remises aux apiculteurs touchés par les incendies, dans le cadre du dispositif de solidarité mis en place par l'Etat, a-t-on appris jeudi auprès des services de la wilaya.



Ces opérations concernent en particulier les zones affectées par les derniers feux de forêt, notamment Kadiria et Lakhdaria, dans l'ouest de la wilaya, ainsi que Bordj Khris, dans le sud. Les aides distribuées visent à permettre aux agriculteurs ayant perdu une partie de leurs moyens de production de reprendre leurs activités dans les meilleurs délais.

Lancée depuis plusieurs jours à Bouira, l'opération d'indemnisation se poursuit sur le terrain avec la remise de différentes aides en nature aux agriculteurs et éleveurs sinistrés. Outre les ruches destinées aux apiculteurs, des têtes de cheptel sont également distribuées afin de contribuer à la reconstitution des élevages décimés par les incendies.

Le dispositif prévoit également des aides au profit des aviculteurs ayant enregistré des pertes lors des feux. Des quantités d'aliments pour volailles ainsi que différents équipements ont ainsi été distribués dans les communes de Kadiria et Lakhdaria, permettant aux exploitants concernés de relancer leurs activités et de reconstituer progressivement leurs unités d'élevage, selon les services de la Direction des services agricoles (DSA).

Le directeur des services agricoles, Zine Labidine Bendjaballah, a rappelé que ces opérations interviennent conformément aux orientations du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, qui avait donné des instructions pour assurer une prise en charge rapide des sinistrés et accélérer le traitement des dossiers d'indemnisation.

Le même responsable a précisé que le dispositif mis en place couvre les différentes catégories de pertes enregistrées dans le secteur agricole. Il vise notamment à permettre aux exploitants concernés de récupérer progressivement leurs moyens de production et de reprendre leurs activités dans les meilleurs délais.

Les opérations engagées sur le terrain concernent ainsi plusieurs filières agricoles affectées par les incendies, avec une prise en charge adaptée à la nature des pertes enregistrées. La distribution des aides en nature doit permettre aux agriculteurs et éleveurs de reconstituer une partie des moyens nécessaires à la reprise de leurs activités, en particulier dans les zones les plus touchées par les feux.

A Kadiria, le dispositif de solidarité a également concerné des familles sinistrées dont les habitations ont été partiellement endommagées par les incendies enregistrés au mois d'août dernier. Certaines familles ont ainsi bénéficié d'aides destinées à la réhabilitation de leurs maisons, selon les services de la daïra.

R. R.

JOURNÉES DE MÉDECINE ENDOCRINOLOGIQUE ET DU DIABÈTE

Oran a réuni les spécialistes autour des avancées médicales

LA WILAYA d'Oran a abrité, les 17 et 18 septembre, à l'École supérieure d'hôtellerie et de restauration (ESHRA), les 3es Journées de médecine endocrinologique et du diabète. Ce rendez-vous scientifique a réuni des spécialistes et des professionnels autour des transformations que connaît la discipline, des avancées médicales faisant évoluer les pratiques et des nouvelles perspectives de prise en charge du diabète, de l'obésité et des maladies métaboliques.

Organisées par la Clinique Laribière, relevant du Centre hospitalo-universitaire d'Oran (CHUO), ces journées ont bénéficié du parrainage de la Société algérienne de diabétologie (SADIAB) et de la Société algérienne d'endocrinologie et du métabolisme (SAEM).

Placée sous le thème « Au cœur des transformations en endocrinologie, diabétologie et maladies métaboliques », cette rencontre a constitué un espace de partage des connaissances et des innovations récentes, avec l'objectif de contribuer à l'amélioration de la qualité des soins.

Les travaux ont porté notamment sur les évolutions de la diabétologie, à travers les stratégies thérapeutiques modernes, la médecine personnalisée, les technologies et les équipements dédiés au diabète, ainsi que l'évolution du parcours de soins. Ces thématiques ont permis d'aborder les nouvelles pratiques et les avancées enregistrées dans la prise en charge des patients. Les nouveautés en endocrinologie ont également occupé une place importante dans le programme, avec un focus sur les dernières innovations en matière de diagnostic et de traitement, ainsi que sur les nouvelles approches d'exploration endocrinienne et d'endocrinologie interventionnelle. Les applications de l'intelligence artificielle dans les domaines de l'endocrinologie et du diabète ont également figuré parmi les sujets abordés au cours de ces journées.

Le volet consacré à l'imagerie médicale a, pour sa part, porté sur les techniques modernes appliquées à l'exploration des glandes endocrines, ainsi que sur les méthodes développées pour l'évaluation de leurs fonctions.

La prise en charge de l'obésité et des maladies métaboliques a également été examinée à travers les méthodes et les approches thérapeutiques modernes, dans un contexte marqué par l'évolution constante des connaissances et des outils médicaux.

D'Oran, Brahim Mazi

PATRIMOINE

Boumerdes : les fouilles archéologiques se poursuivent à Marsa Eddadjadj

Une trentaine d'étudiants et de chercheurs prennent part à la huitième phase des travaux de prospection et d'exploration du site archéologique de Marsa Eddadjadj, à Zemmouri El Bahri qui vient d'être lancée.



Supervisée par une experte de l'Institut national d'archéologie, cette nouvelle campagne qui s'étalera sur une dizaine de jours vise à élargir la zone fouillée, préciser les limites des édifices déjà découverts et mieux comprendre l'organisation de l'ancienne cité, annonce la Direction de la culture et des arts dela wilaya de Boumerdes.
Les recherches permettront également de documenter les vestiges et d'établir la chronologie des différentes occupations du site. Découvert en 2006, Marsa Eddadjadj recèle des traces allant de la préhistoire à l'époque islamique, notamment celles de l'ancienne cité de Rusubikari, progressivement ensevelie sous les sables après sa destruction au XIIIe siècle.
La directrice du secteur, Dalila Aouas, a indiqué que cette nouvelle opération, entamée lundi, est « supervisée par l'experte Aïcha Hanafi, de l'Institut national d'archéologie, avec la participation d'une équipe de 30 étudiants et chercheurs ».
« Cette phase de fouilles vise notamment à élargir la zone explorée afin de déterminer les limites architecturales des édifices déjà mis au jour, de mieux comprendre le plan de la ville, ainsi que de collecter et documenter les échantillons archéologiques en vue d'établir la chronologie et la stratigraphie du site », a-t-elle ajouté.
Elle constitue également un cadre pratique permettant aux étudiants de l'Institut d'archéologie de perfectionner leurs compétences.
Les découvertes réalisées à ce jour témoignent de l'importance du patrimoine enfoui sur le site, notamment des outils, des objets métalliques, des ateliers de fabrication de poteries et de céramiques, des restes d'ossements d'animaux et d'autres indices renseignant sur les habitudes alimentaires ainsi que sur les formes architecturales de l'époque.
Mme. Aouas a, par ailleurs, précisé que le plan technique définitif de protection et de mise en valeur du site est entré en vigueur en 2022, après la réalisation d'un diagnostic, de mesures d'urgence, du plan topographique et archéologique, du projet préliminaire du plan, ainsi que la délimitation du périmètre et l'élaboration de la version finale du plan de protection.
Le site renferme des couches archéologiques correspondant aux différentes périodes de l'histoire de la région, depuis la préhistoire jusqu'à l'époque islamique, notamment la période comprise entre le IVe siècle de l'Hégire (Xe siècle) et le VIe siècle de l'Hégire (XIIe siècle). Il abrite également les vestiges de la cité historique de Marsa Eddadjadj, connue durant la période islamique sous le nom de "Rusubikari".
En 1225, la cité fut attaquée par une expédition militaire conduite par Yahia Ibn Abi Ghania El Mayourqui contre les Almohades. Celui-ci détruisit leurs villes et forteresses. La cité ne fut ensuite plus reconstruite et se transforma progressivement en ruines, ensevelies sous les sables pendant plusieurs siècles, jusqu'à la redécouverte de son emplacement en 2006.

A. B. / Agence

GRAND PRIX ASSIA-DJEBAR

Neuf romans retenus pour la huitième édition

LA SHORT liste de la huitième édition du Grand Prix Assia-Djebar du roman a été dévoilée cette semaine à Alger. Neuf œuvres, trois romans en arabe, trois en tamazight et trois en français, restent en lice pour cette distinction organisée par l'ANEP.
La sélection, issue de 155 romans reçus, explore la mémoire, l'histoire et les mutations sociales de l'Algérie, avec une place particulière accordée au roman historique. Les lauréats seront annoncés lors d'une cérémonie prévue le 8 octobre à Alger.
Le président du jury, le poète et universitaire Hakim Miloud, a précisé les romaans retenus sont "A'rach Ed'dem" de Hocine Laalam, "Er'rafraf" de Sarah Mohamed Maariche et "Aam Ar-rehma" de Khier Chouar (langue arabe), "D Asderfef" (Tâtonnement) de Chabha Ben Gana, "Tighri n Tudert" (Le cri de la vie) de Siham Harikenchikh et "Aggus" (La ceinture) de Farida Sahoui (langue amazighe) et "Partout le même ciel" de Hajar Bali, "Aménorrhée" de Sarah Haidar et "Ce que la mort m'a pris de toi" de Hosni Kitouni (langue française).
M. Miloud a indiqué que les romans figurant sur la short liste "partagent des thématiques communes notamment la mémoire, l'histoire et les mutations sociales que connaît l'Algérie, avec un accent particulier sur le roman historique".
La sélection, a-t-il jouté, répond aux "critères littéraires et artistiques du Prix après un processus de lecture et d'évaluation rigoureux mené par les membres du jury", rappelant que le nombre total d'œuvres reçues à cette édition a atteint "155 romans" dans les trois langues.
Le jury est composé, outre son président, de dix membres: le sociologue Mustapha Madi, le spécialiste en littérature populaire Hamid Bouhabib, l'écrivaine Maïssa Bey, le président de l'Académie algérienne de la langue arabe Cherif Meribai, l'écrivaine Meriem Guemache, la romancière Leïla Hammoutène, le poète Ahcene Mariche, le chercheur en langue amazighe Kouceila Alik et le poète et traducteur Idir Bellali.
Organisé depuis 2015 par l'Entreprise Nationale de Communication, d'Edition et de Publicité (ANEP), ce prestigieux prix littéraire, du nom de l'écrivaine et universitaire algérienne Assia Djebar (1936- 2015), vise à récompenser la meilleure œuvre romanesque écrite dans les deux langues nationales, arabe et amazighe, ainsi qu'en langue française.

A. B. / Agence



DES ATELIERS POUR ADULTES AU MAMO D'ORAN

Nature morte, couleurs et lumière par le crayon

DANS une démarche d'ouverture au public, le Musée national public d'art moderne et contemporain d'Oran (Mamo) a lancé cette semaine une série d'ateliers consacrés à la pratique artistique. Une nouvelle séance destinée aux adultes a été organisée autour de la nature morte, avec pour support technique les crayons de couleur.
L'atelier a placé l'observation et la précision au centre de l'exercice, annoncent les organisateurs sur leur page facebook. Les participants ont été invités à travailler sur la composition, les proportions et les rapports de dimensions entre les différents éléments disposés devant eux. Un travail qui paraît simple en apparence, mais qui constitue l'un des exercices classiques de l'apprentissage du dessin.
La séance a également porté sur le mélange et le dégradé des couleurs, les techniques d'ombrage ainsi que la restitution des textures. L'objectif était notamment de donner du volume aux formes et de créer une impression de profondeur à partir d'un outil souvent considéré comme destiné à une pratique essentiellement ludique.
La lumière et l'ombre ont constitué un autre axe de l'exercice. Leur répartition permet de faire ressortir les contours, les volumes et les caractéristiques des objets représentés. À travers cet apprentissage, la nature morte devient ainsi un véritable exercice d'observation et de construction de l'image.
Cette initiative s'inscrit dans une programmation plus large développée par la structure culturelle oranaise depuis plusieurs mois. L'établissement multiplie les activités pédagogiques et les ateliers pratiques afin d'élargir son public et de faire du musée un espace où l'on ne vient pas seulement regarder des œuvres, mais également apprendre, expérimenter et créer. Des ateliers d'aquarelle ont notamment été organisés au profit des adultes, tandis que d'autres activités ont concerné le dessin, la peinture et les arts visuels.
Cette orientation rejoint la programmation générale du musée, qui accorde une place croissante aux actions de médiation. Durant le Mois du patrimoine, le Mamo avait ainsi proposé des ateliers destinés aux étudiants des Beaux-Arts, notamment autour de la représentation des costumes traditionnels et des monuments historiques d'Oran, ainsi que des activités de coloriage destinées aux enfants.
Le musée a également accueilli cette année des initiatives destinées à des publics spécifiques. Des ateliers pédagogiques et artistiques organisés avec l'association « Wahr » ont, par exemple, associé la pratique artistique à une démarche d'inclusion d'enfants présentant des besoins spécifiques.
Cette diversification traduit une évolution du rôle du Mamo dans le paysage culturel de la capitale de l'Ouest. Inauguré en 2017 dans l'ancien bâtiment des Galeries de France, édifié en 1922, le musée est devenu une institution nationale indépendante en 2019. Il a pour vocation de conserver, valoriser et présenter les expressions de l'art moderne et contemporain.
EN outre, son activité ne se limite plus aux cimaises. Expositions nationales, rencontres, conférences, actions autour du patrimoine et ateliers pratiques se succèdent désormais dans ses espaces. En juin dernier, le musée avait notamment accueilli une exposition nationale d'arts plastiques réunissant des créateurs, des étudiants des Beaux-Arts et des amateurs d'art autour de différentes pratiques picturales.
À travers cette nouvelle initiative destinée aux adultes qui tend à le rapprocher davantage de ses visiteurs, l'établissement culturel touche ainsi un public différent de celui des expositions. L'enjeu est moins de former immédiatement des artistes que de familiariser les participants avec les fondamentaux du langage plastique dont le regard, la mesure, la composition, le choix des couleurs ou encore la manipulaiton esthétique de l'ombre.
Dans cet exercice, la nature morte constitue précisément un terrain d'apprentissage privilégié. Elle impose au dessinateur de prendre le temps d'observer avant de reproduire. Le travail sur des objets immobiles permet de se concentrer sur les proportions, la lumière, les matières et les rapports entre les couleurs, autant d'éléments fondamentaux dans la construction d'une image.

A. B.



www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger

Tél. :
(020) 06.44.02
(070 25.19.19
Fax : (020) 06.38.26

Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de 9 764 000 DA

Gérant
ALI MECHERI
Directeur de la publication
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)

IMPRESSION
SIMPRAL

PUBLICITÉ
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
jeuneindependant@yahoo.fr
CONTACTEZ AUSSI
ANEP
« POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER A : L'Entreprise Nationale de communication, d'Edition et de Publicité » Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger.

Téléphone : (020) 05.20.91
(020) 05.10.42
Fax: (020) 05.11.48
(020) 05.13.45
(020) 05.13.77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

BUREAUX RÉGIONAUX

- Annaba
 3, rue Ibn Khaldoun, Annaba
 Mob. :
 (0662) 18.41.81
 Fax :
 (038) 80.20.36
- Tizi Ouzou
 6, rue Capitaine Si Abdallah
 15 000
 Tizi Ouzou
 Tél. :
 (026) 22.95.62
 Fax : (026) 22.95.62
- Constantine
 Maison de la persse Ahmed Taâkoucht,
 Constantine
 Tél-Fax :
 (031) 66.32.64
- Bejaïa
 Bejaïa : Centre Commercial SABRACHOU, Quartier Sghir
 Bureau N°10
 N° Tél :
 034-12-66-21
 Email : ljibejaia@yahoo.fr
- TipasaB.P. 66-A
 42 000 Tipasa
 Tél. :
 (024) 43.60.26

© 1990-2026

Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction.
Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.

Comment le réchauffement de l'Antarctique impacte la stabilité atmosphérique



L'atmosphère de l'Antarctique se réchauffe depuis les années 1950. Si les effets sur la fonte des glaces sont de plus en plus étudiés, des chercheurs ont étudié les conséquences sur la stabilité atmosphérique de l'hémisphère sud.

Depuis 1950, l'atmosphère de surface de l'Antarctique occidental et de la péninsule Antarctique s'est réchauffée de 1,5 à 3 °C. Après une accélération marquée jusqu'aux années 1990, le réchauffement s'est poursuivi, avec des records de chaleur en 2022. Ce bouleversement thermique provoque la fonte des glaces et modifie la stabilité de l'atmosphère au-dessus du continent blanc.

La stabilité atmosphérique joue un rôle crucial dans la dynamique du système climatique terrestre. Elle détermine la façon dont l'air se mélange verticalement, la formation des nuages ou encore la circulation des vents."Le réchauffement de la surface de l'Antarctique produit un effet surprenant mais crucial sur le climat mondial", explique Maria Vittoria Guarino, chercheuse à la division de modélisation climatique de l'Agence nationale italienne pour les nouvelles technologies, l'énergie et le développement économique durable (ENEA), citée dans un communiqué. Avec ses collègues, elle a analysé l'évolution de l'atmosphère antarctique depuis les années 1950 pour en étudier les conséquences sur le climat.

Quelles sont les conséquences du réchauffement de l'Antarctique sur le climat ?

Les auteurs expliquent que le réchauffement de surface réduit la stabilité des basses couches de l'atmosphère. En se réchauffant, l'air près du sol devient moins fortement stratifié, ce qui favorise les vents verticaux.
Ce changement modifie la génération des ondes de gravité atmosphériques.
Ces ondes de gravité se forment lorsque des masses d'air sont perturbées, par exemple lorsqu'elles franchissent un relief ou rencontrent de forts contrastes thermiques.
Elles se propagent ensuite vers les couches supérieures de l'atmosphère.
Selon l'étude publiée dans le Journal of Climate, l'activité de ces ondes de gravité a augmenté au-dessus de l'Antarctique occidental et de la péninsule Antarctique depuis le milieu du XXe siècle. Selon Maria Vittoria Guarino, "une augmentation de leur activité pourrait contribuer à des changements profonds dans la dynamique du système climatique terrestre".

"Une réaction en chaîne susceptible de se propager à l'échelle planétaire"

En modifiant la quantité d'énergie et de mouvement transmise vers la stratosphère, l'augmentation des ondes de gravité peut ainsi altérer la circulation atmosphérique à grande échelle.
Ses effets ne s'arrêtent pas au continent antarctique, ils peuvent se répercuter sur les trajectoires des tempêtes et la répartition des masses d'air plus au nord.
Aussi, pour les chercheurs, un réchauffement régional au niveau de l'Antarctique "peut déclencher une réaction en chaîne susceptible de se propager à l'échelle planétaire". Ils insistent sur le fait que cela "souligne une fois de plus la vulnérabilité et l'interdépendance du système climatique terrestre".

Des remontées d'eau et des vagues de chaleur tropicales intriguent les scientifiques



POUR COMPRENDRE les causes des vagues de chaleur marines et des remontées d'eau atypiques au large des côtes sud-ouest africaines, une équipe de chercheurs allemands va explorer les ondes de Kelvin côtières au large des côtes de l'Angola et de la Namibie.
Comment expliquer les zones de remontée d'eau tropicales ? Ces dernières "abritent une riche biodiversité et des ressources halieutiques (ressources vivantes des milieux aquatiques) florissantes, jouent un rôle crucial dans la régulation du climat mondial et les cycles biogéochimiques marins", détaillent dans un communiqué des chercheurs allemands de l'Association Helmholtz.
Essentielles pour le climat, la sécurité alimentaire et les écosystèmes marins, ces zones pourraient subir des modifications du fait du changement climatique, de la pression de la pêche et de la pollution. C'est pour tenter de mieux comprendre les mécanismes qui contrôlent ces systèmes de remontée d'eau que des chercheurs allemands ont embarqué sur un navire scientifique pour une expédition le long de la côte ouest-africaine.
Le but est d'étudier le système de remontée d'eau de Benguela au large des côtes de l'Angola et de la Namibie, ainsi que les vagues de chaleur marines récurrentes connues sous le nom de Benguela Niño, qui ont un impact significatif sur le climat local et provoquent des inondations dans ces pays.

Quelles sont les zones de remontée d'eau côtière et quelle est leur utilité ?

Comme l'expliquent les chercheurs, les zones de remontée d'eau côtière "sont généralement formées par des vents soufflant parallèlement à la côte vers les basses latitudes, qui repoussent les eaux chaudes de surface vers le large". Cela provoque la remontée d'eaux froides et riches en nutriments. La présence de cette eau favorise le développement du phytoplancton, à la base de la chaîne alimentaire marine.
Mais pour les chercheurs, cette explication ne suffit pas dans le cas du système de Benguela. "Au large de l'Angola, nous observons une remontée d'eau saisonnière qui débute en juillet, période où le vent est quasi inexistant", explique Marcus Dengler, océanographe physicien au Centre Helmholtz de recherche océanique GEOMAR de Kiel, en Allemagne.
Pour comprendre ce phénomène, l'équipe s'intéresse aux ondes de Kelvin côtières. Ces ondes se forment sous l'effet des vents à l'équateur, puis se propagent vers les pôles le long des côtes orientales des océans. Elles peuvent modifier la profondeur de la thermocline, la zone de transition entre les eaux chaudes de surface et les eaux plus froides en profondeur, et ainsi influencer les remontées d'eau, même en l'absence de vents locaux favorables.

Qu'est-ce qu'une onde de Kelvine côtière ?

Les ondes de Kelvin côtières sont des ondes liées à la gravité terrestre. Elles se déplacent le long des côtes, avec la côte à leur droite dans l'hémisphère nord et à leur gauche dans l'hémisphère sud. Ces dernières jouent un rôle majeur dans les phénomènes climatiques, comme El Niño, car elles permettent le déplacement rapide des eaux chaudes de l'ouest du Pacifique vers l'est. Vagues de chaleur dans le courant marin : une expédition pour étudier ce phénomène.
Les chercheurs vont également étudier les causes des vagues de chaleur marines au large des côtes sud-ouest africaines. Ces épisodes, associés au courant Benguela Niño, entraînent un réchauffement anormal des eaux de surface. Cette association "provoque des inondations en Angola et en Namibie, une augmentation des précipitations dans le désert aride du Namib et perturbent le fragile écosystème marin".

Test du Xgimi Horizon 20 Max, le laser 4K ultime pour le home cinéma

Doté d'une fiche technique impressionnante et pensé pour les salles lumineuses, le Xgimi Horizon 20 Max vise le très haut de gamme des projecteurs home cinéma. En voici notre test complet.

Le Xgimi Horizon 20 Max a été officialisé lors du salon IFA 2025 à Berlin, début septembre 2025. Il débarque au sommet de la gamme grand public du fabricant, en position de référence premium pour les cinéphiles et les passionnés de technologie. La série compte aussi dans ses rangs les Horizon 20 et Horizon 20 Pro. Ce modèle triple laser RGB, Ultra HD, HDR10+, Dolby Vision et IMAX Enhanced, se place en concurrence directe avec les modèles tels que le Valerion VisionMaster Pro 2, le JMGO N1S Ultra, le Hisense C2 Ultra, le Dangbei MP1 Max ou le Nebula X1, par exemple.

Doté d'une luminosité record, annoncée à 5700 lumens ISO, soit bien plus que la concurrence, il promet une utilisation optimale même en pièce éclairée et se destine aussi bien aux usages cinéma qu'aux sessions gaming de haut niveau. Comme la concurrence, il utilise la technologie DLP DMD avec une puce 0,47 pouce affichant une définition Ultra HD simulée via la technique de wobulation. Il est animé par le système Google TV avec son lot d'applications. Avec ce modèle, Xgimi joue la carte de l'innovation avec une optique X-Master Red Ring, se voulant particulièrement précise, un temps de réponse minimal et le support du mode 240 Hz en Full HD. Nous avons pu le tester pendant un petit moment et en voici nos impressions.





XGIMI HORIZON 20 MAX

Conditions du test

Le vidéoprojecteur Xgimi Horizon 20 Max testé nous a été prêté par la marque. Il a été testé en association avec un écran Lumene Movie Palace UHD Platinum 300C. Les mesures ont été réalisées avec du matériel professionnel adapté et en face de l'écran afin de limiter les erreurs et de proposer des valeurs en accord avec ce que le spectateur peut réellement voir. Ce protocole est identique pour tous les tests de vidéoprojecteurs afin de pouvoir les comparer.

XGIMI HORIZON 20 MAX

Design, monté sur balancelle

Le design du Xgimi Horizon 20 Max s'inscrit dans la continuité des productions haut de gamme du constructeur. Imposant, mais toujours élégant avec une teinte bronze, son format rectangulaire aux lignes épurées et ses finitions de très bonne qualité montrent le niveau de sophistication recherché par Xgimi.

La façade plate, travaillée pour optimiser la projection sonore, cache les haut-parleurs Harman Kardon et adopte une allure résolument moderne. Alors que le Xgimi Horizon S Pro dispose d'une trappe à l'avant qui monte et descend à l'allumage ou à l'extinction de l'appareil afin de protéger l'optique, ce n'est pas le cas ici.

Ses dimensions sont de 298 mm de large pour 249 mm de hauteur et 190 mm de profondeur pour un poids de 5,4 kg.

À l'image du JMGO N1S Ultra, JMGO N3 4K, du Hisense C2 Ultra, du Dangbei MP1 Max, mais aussi des précédents Horizon, le 20 Max est monté sur une balancelle.

Celle-ci lui permet de s'incliner vers le haut ou vers le bas. En outre, on peut également compter sur un support pivotant lui autorisant une rotation sur 360 degrés.

La partie supérieure ne contient aucun bouton. Le seul disponible est situé à l'arrière, juste à côté des connectiques permettant d'allumer ou d'éteindre l'appareil.

XGIMI HORIZON 20 MAX

Connectiques L'arrière du vidéoprojecteur regroupe l'essentiel des connectiques, à l'exception du port d'alimentation qui est stratégiquement placé sur la base de la balancelle. Notez donc la présence de deux entrées HDMI dont une eARC autorise le retour audio vers une barre de son ou un amplificateur. Le Xgimi Horizon 20 Max propose aussi deux ports USB (un 3.0, un 2.0), une sortie audio analogique et une sortie optique. La connectivité Bluetooth/Wi-Fi 6 est de mise ici.On note toutefois l'absence de port Trigger 12V pour l'automatisation d'un écran motorisé, qui aurait apporté un vrai plus. On peut toutefois passer par un adaptateur USB. La compatibilité avec AirPlay 2 et le partage sans fil via Google Cast complète la connectivité.

Le vidéoprojecteur est à brancher à une prise secteur et y est relié via un transformateur relativement imposant, ce qui est le cas pour ce type d'appareil. À prendre en compte lors de déplacements, le cas échéant.

LA TÉLÉCOMMANDE

La télécommande livrée avec le Xgimi Horizon 20 Max est d'une taille moyenne. Alliant aluminium et plastique, elle est ergonomique même si seulement quelques boutons profitent d'un système de rétroéclairage. Dommage qu'ils ne le soient pas tous. Cependant, les principaux (Retour, Paramètres, Accueil, Mise au point et Entrées) s'illuminent dès qu'on la prend en main. C'est pratique.

XGIMI HORIZON 20 MAX

L'écran

Le vidéoprojecteur Xgimi Horizon 20 Max est livré sans écran propriétaire, ce qui laisse le choix au consommateur d'opter pour une surface de projection adaptée à son budget et à ses besoins. On peut donc installer le projecteur face à un mur ou à un écran dédié, le rendu étant toujours nettement supérieur avec un écran de projection spécifique.

Selon la taille choisie, il faut compter entre 500 et plusieurs milliers d'euros pour s'équiper, la technologie triple laser et la puissance lumineuse du Xgimi rendant la projection idéale même sur grande surface.

XGIMI HORIZON 20 MAX

Installation, facile et intuitive

Comme tout projecteur de nouvelle génération, l'installation du Xgimi Horizon 20 Max commence par un placement à la bonne distance de l'écran (c'est mieux) ou du mur. Grâce à son zoom optique (1,2-1,5:1) et à son lens shift (décalage vertical ±120 %, horizontal ±45 %) enfin intégré sur cette gamme, la correction du trapèze s'effectue aussi bien en automatique qu'en manuel, avec des résultats précis et rapides. La netteté est réglée à la volée, permettant d'obtenir une image homogène sur toute la surface, sauf quelques limites dans les coins sur écran très large, phénomène courant à ce niveau de luminosité. Pour une image de 100 pouces en diagonale, comptez sur un recul de 270 cm environ et pour avoir 3 m de base, il faut une distance de 390 cm.

Le support assure une stabilité parfaite, même dans des environnements non optimisés. Comptez un recul de 2,5 m environ pour avoir une image qui fait 100 pouces en diagonale. Dans ce cas, l'image est parfaitement nette, aussi bien au centre que sur les bords.

XGIMI HORIZON 20 MAX

L'image en mode subjectif

Le Xgimi Horizon 20 Max exploite une technologie triple laser RGB associée à une puce DLP de dernière génération. La définition UHD 4K simulée accompagne le support HDR10+, Dolby Vision et IMAX Enhanced. Différents modes d'image sont proposés : Standard, Couleurs vives, Film, Jeu, Puissance élevée et Sport. Notez au passage le support des contenus 3D. Il est possible de moduler la puissance de la lumière : Standard, Eco et Utilisateur (où on peut régler l'intensité à l'envi). L'image peut s'adapter automatiquement à la lumière ambiante. L'appareil peut détecter le contenu de type film et passer immédiatement sur le bon mode d'image. L'image produite par ce modèle séduit grâce à une dynamique prononcée, des couleurs très riches et une gestion du contraste remarquable, en particulier sur les séquences sombres où la triple laser RGB excelle.

En streaming comme avec des disques Blu-ray, les noirs apparaissent profonds et jamais artificiels, les blancs sont puissants sans excès de pic lumineux. L'impression générale est celle d'une image immersive, particulièrement naturelle, sans excès numérique ni agressivité sur le piqué. Sur du contenu HDR, la gradation des zones les plus claires aux plus sombres conserve tous les détails. Comme toujours, le Film offre la plus grande fidélité pour une lecture cinéma authentique, là où les modes Standard et Couleurs vives favorisent l'éclat visuel et la restitution détaillée des scènes d'action. Les contenus des plateformes Netflix, Disney+ et Amazon Prime Video sont gérés sans saccade grâce au taux de rafraîchissement élevé. On apprécie tout particulièrement la consistance de l'image, que ce soit en SDR ou HDR, pour regarder films et séries ou jouer sur console. L'expérience subjective est empreinte d'une sensation de profondeur et de précision rarement prise en défaut, sauf peut-être un léger excès de saturation en mode Standard (mode que nous ne conseillons pas). Les visages, les décors, les scènes mixtes sont parfaitement retranscrits sur tous supports et la performance globale fait honneur à la réputation du fabricant.

LA COMPENSATION DES MOUVEMENTS

La technologie MEMC intégrée au Xgimi Horizon 20 Max assure une compensation des mouvements très efficace. Les scènes d'action demeurent fluides, avec très peu d'accrocs ou d'artefacts, même lors de déplacements rapides de personnages ou d'objets au premier plan sur fonds complexes. Le rendu reste naturel sans introduire d'effet soap opera, et la gestion des interpolations peut être ajustée via le menu Pro Tuning pour satisfaire toutes les sensibilités. Même dans les séquences les plus exigeantes, la projection reste maîtrisée, le niveau de fluidité dépassant celui de la plupart des modèles concurrents.

L'EFFET ARC-EN-CIEL

Comme sur toutes les technologies DLP, l'effet arc-en-ciel existe, mais il se montre ici particulièrement limité. Il ne gêne la lecture qu'à de très rares occasions, essentiellement sur les sous-titres et les objets très lumineux en mouvement sur fond sombre. Les personnes sensibles pourront éventuellement le percevoir par instants, mais ce phénomène est maîtrisé, bien moins présent que sur les générations précédentes ou certains concurrents directs.

XGIMI HORIZON 20 MAX

Nos mesures, sondes à l'appui

Comme toujours, les mesures réalisées sur Frandroid, sont faites à partir des paramètres par défaut.

Le Horizon 20 Max propose un taux de contraste natif de 1331:1 en mode Film avec la puissance de la lumière réglée sur Standard.

Pour ce qui est de la fidélité des couleurs, avec des contenus SDR, nous avons relevé un Delta E moyen de 3,61, ce qui est tout à fait acceptable avec les paramètres par défaut, toujours en mode Film. Cette mesure est très proche du seuil de 3 en dessous duquel l'œil humain n'arrive pas à faire la différence entre la couleur demandée et celle qui est affichée.















JEUNE INDEPENDANT









télévision

PROGRAMME DU JOUR

21h00 Divertissement - 2026 — TF1
The Voice Kids

21h00 Jeu - France 2026 — 2
The Floor - A la conquête du sol

20h50 Série policière — 6ter
The Rookie : le flic de Los Angeles

20h52 Rugby. Top 14. 3e journée. — CANAL+
Vannes / Toulouse

21h00 Série humoristique — W9
France
La petite histoire de France

22h35 Film d'action
Etats-Unis - 1990
Rocky V

21h05 Téléréalité — 6ter
France
C'est du propre !

21h00 Drame - France 2025 — CINÉ+ PREMIER
Enzo

21h00 Formula One — CANAL+ SPORT
Le magGrand Prix d'Espagne

21h00 Film d'aventures - Espagne 2025 — 6TER
Mikaela

20h50 Comédie dramatique — CANAL+ FAMILY
Etats-Unis - 2000
Billy Elliot

21h25 Série policière — TMC
Etats-Unis
New York Unité Spéciale

21h00 la chaine ACTION



Thriller (Etats-Unis - 2019)

Grand Isle : Piège mortel

À Grand Isle, en Louisiane, Walter Franklyn (Nicolas Cage), un quinquagénaire, partage une maison victorienne avec sa séduisante épouse Fancy (Kadee Strickland). Alors qu'un ouragan se profile à l'horizon, le couple décide d'héberger Buddy (Luke Benward), un père de famille respectable venu réparer leur clôture. Ce refuge temporaire se transforme rapidement en cauchemar lorsque, le lendemain matin, Buddy est accusé de meurtre par l'inspecteur Jones (Kelsey Grammer). Isolé et en proie à la panique, Buddy réalise qu'il doit se battre pour prouver son innocence.

22h45

Thriller (Etats-Unis - 2009)

G.I. Joe : le réveil du cobra

Dans un monde où la technologie militaire prend des tournures inquiétantes, le magnat des armes James McCullen (Christopher Eccleston) a conçu une arme redoutable basée sur la nanotechnologie, qu'il a vendue à l'OTAN. Alors que l'armée américaine se prépare à assurer la livraison de cette invention, un convoi dirigé par Conrad Hauser (Channing Tatum) et Wallace Weems (Marlon Wayans) est soudainement attaqué par la mystérieuse Baronne (Sienna Miller), une femme d'affaires aux intentions obscures.

HORAIRES DES PRIÈRES	Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
ANNABA	04:37	12:23	15:53	18:31	19:53
CONSTANTINE	04:42	12:27	15:57	18:35	19:56
ALGER	04:57	12:42	16:12	18:49	20:10
OUARGLA	04:53	12:32	16:02	18:39	19:56
CHLEF	05:04	12:48	16:19	18:56	20:17
MOSTAGANEM	05:09	12:53	16:23	19:01	20:22
ORAN	05:12	12:56	16:26	19:04	20:25

LE JEUNE
INDÉPENDANT

N° 8594 — SAMEDI 19 SEPTEMBRE 2026

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Météo

	Maximales	Minimales
Alger	28°	22°
Oran	27°	22°
Constantine	29°	16°
Ouargla	36°	25°

BANDES DE QUARTIER

La contre-offensive de l'Etat

Le gouvernement a adopté, jeudi, le projet de stratégie nationale de prévention et de lutte contre les bandes de quartier pour la période 2026-2029. Présidée par le Premier ministre, Sifi Ghrieb, la réunion du gouvernement a été consacrée à l'examen de plusieurs rapports et au suivi de la mise en œuvre des décisions prises par le président de la République lors de la dernière réunion du Conseil des ministres.



Une stratégie nationale.

Présentée par le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, cette nouvelle stratégie s'inscrit dans le cadre des directives du président de la République relatives à la protection des familles algériennes contre les bandes de quartier. Elle constitue l'un des outils prévus par l'arrêté n° 20-03 du 31 août 2020 relatif à la prévention et à la lutte contre ce phénomène.

Le gouvernement entend ainsi inscrire la lutte contre les bandes de quartier dans une approche intégrée, combinant prévention, dissuasion, réinsertion et sensibilisation.

L'objectif affiché est de renforcer la protection de la société, de préserver l'ordre public et d'assurer la tranquillité des citoyens.

Pour assurer la mise en œuvre de cette stratégie, une réunion interministérielle conjointe sera organisée afin d'approuver les plans d'action sectoriels. Ceux-ci devront notamment définir la mobilisation des moyens nécessaires ainsi que les mécanismes de suivi et d'évaluation des performances, avec l'objectif d'assurer une concrétisation effective des mesures à court et moyen terme. La réunion du gouvernement a également porté sur la transformation numérique de l'administration.

Dans le cadre de la stratégie nationale de transformation numérique 2025-2030, une présentation a été consacrée à l'élargissement du champ d'application du portail national des services numériques et à l'adoption, par les différentes administrations, des documents qui en sont issus.

Le gouvernement s'est par ailleurs penché sur l'état d'avancement de la mise en œuvre de la vision stratégique consacrée au développement et à la modernisation de la ville d'Alger, notamment sur le volet relatif à la préservation de la Casbah.

Les projets de restauration des monuments historiques et des palais emblématiques de la zone classée ont été examinés, ainsi que les opérations de remise en valeur des ruelles et des maisons endommagées. Ces interventions s'appuient sur des études techniques destinées à préserver le caractère historique et urbain du secteur sauvegardé de la Casbah d'Alger.

Classée au patrimoine mondial de l'UNESCO depuis 1992, la Casbah constitue ainsi l'un des principaux volets de la vision de modernisation de la capitale, avec des opérations visant à préserver son patrimoine et à renforcer son attractivité culturelle, économique et touristique.

La réunion a débuté par l'audition d'un rapport consacré au bilan de mise en œuvre des décisions prises par le président de la République lors de la dernière réunion du Conseil des ministres, avant l'examen des différents dossiers inscrits à l'ordre du jour.

Aymen D.

SAYOUD PRÉSIDE LA SORTIE DE 1 580 OFFICIERS DE POLICE À BLIDA

La 63e promotion prête à rejoindre le terrain

LE MINISTRE de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Saïd Sayoud, accompagné du directeur général de la Sûreté nationale (DGSN), Ali Badaoui, a présidé jeudi la cérémonie de sortie de la 63e promotion d'officiers de police à l'École nationale de formation à la sécurité «Abdelmadjid Bouzebid», à Soumaâ, dans la wilaya de Blida. Baptisée du nom du policier Kerlifa Ben Aïcha, mort au champ d'honneur, la cérémonie s'est déroulée en présence de plusieurs membres du gouvernement, d'officiers de l'Armée nationale populaire, de représentants d'organismes nationaux ainsi que des familles des officiers diplômés de l'École nationale de formation à la sécurité de Soumaâ, de son annexe de M'Sila et du Centre de formation de Béni Mered, à Blida.

Après l'inspection des élèves par le ministre de l'Intérieur et le directeur général de la Sûreté nationale, les officiers sortants ont prêté serment. Les élèves les plus méritants se sont ensuite vu remettre leurs diplômes et leurs grades par les responsables présents.

Dans une déclaration à cette occasion, le directeur de l'École nationale de formation à la sécurité de Soumaâ, le contrôleur de police Mustapha Ghraïssi, a indiqué que cette promotion compte 1 580 diplômés, dont 1 138 issus de l'École nationale de formation à la sécurité de Soumaâ, 344 de l'annexe de M'Sila et 98 ayant achevé leur formation au Centre de formation de Béni Mered.

Le même responsable a précisé que les officiers diplômés avaient suivi une formation théorique et pratique de douze mois, précédée d'une préparation physique et psychologique intensive. La formation théorique portait notamment sur les connaissances policières et juridiques, tandis que la formation pratique reposait sur des simulations de situations professionnelles correspondant aux futures missions des élèves, au centre de formation à la sécurité urbaine et dans la ville de simulation de l'école de Soumaâ. Ces acquis ont ensuite été consolidés par des stages sur le terrain au sein de différentes unités opérationnelles, notamment les services de sécurité des wilayas, les unités de sécurité républicaine et les services de la police aux frontières, sous la supervision d'instructeurs expérimentés.

Mustapha Ghraïssi a également indiqué que les élèves avaient fait l'objet d'une évaluation de leurs compétences, sur la base de laquelle ils ont été orientés vers des spécialités policières correspondant à leurs qualifications, notamment le maintien de l'ordre, la police judiciaire, le renseignement général, la police des frontières et la police générale.

À ce propos, il a souligné que les établissements de formation de la Sûreté nationale s'orientent vers une évolution du système de formation policière, en adéquation avec les évolutions internationales, à travers l'adoption d'une approche par compétences dans les programmes de formation des différentes spécialités.

T. Bouhamidi

BÉJAÏA

Les derniers stigmates des incendies

LA WILAYA de Béjaïa s'apprête à tourner définitivement la page des incendies de forêt qui ont lourdement frappé la région. Les réunions de coordination et les descentes sur le terrain se poursuivent afin d'accélérer les derniers chantiers et d'apporter un soulagement tant attendu aux populations touchées. Présidée par le secrétaire général de la wilaya, wali par intérim, M. Saïd Yahiaoui, la dernière réunion d'évaluation a confirmé une avancée majeure. «Le taux d'indemnisation a atteint 100 % pour les habitations, le mobilier et les appareils électroménagers», indique la cellule de communication de la wilaya. «Un chiffre fort qui concrétise les engagements pris envers les familles sinistrées et garantit une compensation intégrale de leurs pertes matérielles», souligne-t-on du côté de la wilaya. Si les dossiers liés aux logements, au mobilier et à l'électroménager sont désormais totalement bouclés, les efforts se poursuivent pour redresser le secteur agricole, l'un des plus durement touchés par les flammes. L'évaluation porte notamment sur la reconstitution du cheptel et le remplacement des arbres fruitiers endommagés. Les autorités locales exigent un rythme d'intervention soutenu afin de solder rapidement les derniers dossiers en suspens. Au-delà des indemnisations financières, la priorité reste la réhabilitation globale des zones sinistrées afin de permettre une reprise durable de la vie locale. Les chantiers engagés portent sur la réparation des infrastructures endommagées, le rétablissement durable des services de base et la mise en place d'un accompagnement de proximité.

N. Bensalem

ECHANGEUR DE SIDI-AÏCH

Mise en service de l'ouvrage ce martin

C'EST officiel et très attendu. L'échangeur de Sidi-Aïch sera mis en service ce matin. L'annonce a été confirmée jeudi dernier par M. Yanis Foughali, président de l'Assemblée populaire communale de Sidi-Aïch, au micro de Radio Soummam.

Une information également confirmée par le directeur des travaux publics de wilaya, M. Tahar Oudane, sur le même canal. Ce responsable affirme que cet ouvrage de 1,2 km sera officiellement inauguré ce matin (samedi 19 septembre 2026) et a fait savoir que 90 % de la pénétrante autoroutière sont désormais en service. Il ne reste ainsi que 10 %, soit 10 km, dont les travaux sont en cours d'exécution.

Il a également fait observer que «des difficultés ont été rencontrées par les entreprises réalisatrices sur les dernières sections, mais les travaux se poursuivent». Cet ouvrage d'art stratégique représente une étape décisive dans l'avancement du grand projet de la pénétrante autoroutière Béjaïa–Ahnif.

N. B.